



RÉPUBLIQUE DU NIGER
PROJET DE PLANTATION D'ACACIA SENEGAL
UNITE DE GESTION ET DE SUIVI



Version finale



Présenté par : Madame Djibrillou Safia Moustapha
Spécialiste en Education Environnementale

Janvier 2011

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR : Activités Génératrices de revenus

ASI : Achat Service International

CCBA : Alliance Climat Communautés Biodiversité

CCB : Climat Communautés Biodiversité

CCNUCC : Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

COFO : Commission Foncière

COFODEP : Commission Foncière Départementale

EIDE : l'Echange International de Droits d'Emissions

F CFA : Franc de Communauté Financière Africaine

FEM : Fonds Mondial pour l'Environnement

GES : Gaz à Effets de Serre

Km : Kilomètre

MDP : Mécanisme Pour un Développement Propre

MOC : Mise en Œuvre Conjointe

PAC : Programme d'Actions Communautaires

PAMT : Plan d'Action à Moyen Terme

PAN/LCD/GRN: Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification et la Gestion des Ressources Naturelles

PGRN : Projet de Gestion des ressources Naturelles

PNEDD : Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable

PPAS : Projet de Plantation d'Acacia Senegal

PRN-MHE-LCD : Présidence de la République du Niger- Ministère de l'Hydraulique, l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification

RAS : Rien A Signaler

RN1 : Route Nationale N°1

SRP : Stratégie de Réduction de la Pauvreté

SDR : Stratégie du Développement rural

SDRP : Stratégie du Développement Accélérée et Réduction de la Pauvreté

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

TABLE DES MATIERES

RESUME.....	6
I. RESULTATS D'ENQUETE	6
INTRODUCTION.....	10
I. OBJET DE L'ETUDE ET RESULTATS ATTENDUS :.....	12
II. CONTEXTE DE L'ETUDE	13
2.1. HISTORIQUE DE LA FILIERE GOMME ARABIQUE AU NIGER	14
2.2. SITUATION DES GOMMERAIES AU NIGER.....	16
III. UTILITE DE LA PLANTATION D'ACACIA SENEGAL DANS LES PAYS DU SAHEL	20
3.1. POURQUOI « ACACIA SENEGAL » ?.....	20
3.2. L'INTERET FOURRAGER D'ACACIA SENEGAL	21
IV. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	22
1^{ERE} PARTIE.....	23
2. SYNTHESE DES RESULTATS D'ENQUETE. PRESENTATION DES ZONES D'ETUDES.....	23
I. PRESENTATION DES ZONES D'ETUDES	24
1.1. INFORMATIONS GENERALES	24
1.2. SITUATION GENERALE DES TERROIRS RESPECTIFS IL Y A 40 ANS ET CELLE DES ANNEES PRECEDANT L'INTERVENTION DU PROJET.	25
1.3. EFFETS A COURT TERME DU PROJET (SITUATION ACTUELLE DES SITES ELUS)	25
1. 4. SYNTHESE DES RESULTATS D'ENQUETE	26
II. APERCU GENERAL DES AVANTAGES À COURT TERME DU PROJET.....	31
2.1. AU PLAN ECONOMIQUE :	32
2.2. AU PLAN ECOLOGIQUE	33
2.3. AU PLAN SOCIAL.....	33
2.4. GROUPE DES BENEFICIAIRES.....	34
III. EFFETS NEGATIFS SUR LE BIEN ETRE ECONOMIQUE ET SOCIAL DES COMMUNAUTES	34
IV. PERSPECTIVES DE PERENNISATION DES ACQUIS	35
2^{ME} PARTIE.....	36
RAPPORT SPECIFIQUE PAR GRAPPE	36
FICHE N°1 : GRAPPE DE CHABARÉ.....	38
FICHE 2 : GRAPPE DE CHERI	47
FICHE 3 : GRAPPE DE LIDO.....	56
FICHE 4 : GRAPPE DE TCHIDA,.....	64
SEME PARTIE.....	71
I. CONSTATS.....	72
II. SUGGESTIONS/RECOMMANDATIONS	72
2.1. AU PROGRAMME D' ACTIONS COMMUNAUTAIRES	72
2.2. AU MINISTERE DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION	73

2.3. A LA SOCIETE SERVICE ACHAT INTERNATIONAL (ASI)	73
2.4. AUX COMMUNAUTES.....	73
III. CONCLUSION	74
ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES MEMBRES DE LA GRAPPE.....	77
ANNEXE 2 :GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES PEPINERISTES	84
ANNEXE 3 :GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES CHARRETIERS	90
ANNEXE 4 :GUIDE D'ENTRETIEN POUR AUTRES BENEFICIAIRES	95

Liste des tableaux

TABLE DES MATIERES

RESUME.....	6
I. RESULTATS D'ENQUETE	6
INTRODUCTION.....	10
I. OBJET DE L'ETUDE ET RESULTATS ATTENDUS :.....	12
II. CONTEXTE DE L'ETUDE	13
2.1. HISTORIQUE DE LA FILIERE GOMME ARABIQUE AU NIGER	14
2.2. SITUATION DES GOMMERAIES AU NIGER.....	16
III. UTILITE DE LA PLANTATION D'ACACIA SENEGAL DANS LES PAYS DU SAHEL	20
3.1. POURQUOI « ACACIA SENEGAL » ?.....	20
3.2. L'INTERET FOURRAGER D'ACACIA SENEGAL	21
IV. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	22
1^{ERE} PARTIE	23
2. SYNTHESE DES RESULTATS D'ENQUETE.I. PRESENTATION DES ZONES D'ETUDES.....	23
I. PRESENTATION DES ZONES D'ETUDES.....	24
1.1. INFORMATIONS GENERALES	24
1.2. SITUATION GENERALE DES TERROIRS RESPECTIFS IL Y A 40 ANS ET CELLE DES ANNEES PRECEDANT L'INTERVENTION DU PROJET.	25
1.3. EFFETS A COURT TERME DU PROJET (SITUATION ACTUELLE DES SITES ELUS)	25
1. 4. SYNTHESE DES RESULTATS D'ENQUETE	26
II. APERCU GENERAL DES AVANTAGES À COURT TERME DU PROJET.....	31
2.1. AU PLAN ECONOMIQUE :	32
2.2. AU PLAN ECOLOGIQUE	33
2.3. AU PLAN SOCIAL.....	33
2.4. GROUPE DES BENEFICIAIRES.....	34
III. EFFETS NEGATIFS SUR LE BIEN ETRE ECONOMIQUE ET SOCIAL DES COMMUNAUTES.....	34
IV. PERSPECTIVES DE PERENNISATION DES ACQUIS	35
2^{EME} PARTIE	36
RAPPORT SPECIFIQUE PAR GRAPPE	36

FICHE N°1 : GRAPPE DE CHABARÉ.....	38
FICHE 2 : GRAPPE DE CHERI	47
FICHE 3 : GRAPPE DE LIDO.....	56
FICHE 4 : GRAPPE DE TCHIDA,.....	64
SEME PARTIE.....	71
I. CONSTATS.....	72
II. SUGGESTIONS/RECOMMANDATIONS.....	72
2.1. AU PROGRAMME D’ACTIONS COMMUNAUTAIRES	72
2.2. AU MINISTERE DE L’EAU, DE L’ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION	73
2.3. A LA SOCIETE SERVICE ACHAT INTERNATIONAL (ASI)	73
2.4. AUX COMMUNAUTES.....	73
III. CONCLUSION	74
ANNEXE 1 : GUIDE D’ENTRETIEN POUR LES MEMBRES DE LA GRAPPE.....	77
ANNEXE 2 :GUIDE D’ENTRETIEN POUR LES PEPINERISTES	84
ANNEXE 3 :GUIDE D’ENTRETIEN POUR LES CHARRETIERS	90
ANNEXE 4 :GUIDE D’ENTRETIEN POUR AUTRES BENEFICIAIRES	95

Liste des tableaux

TABLEAU N°1 : EVOLUTION DE LA QUANTITE DE GOMME COMMERCIALISEE PAR LA COPRO-NIGER DE 1972 A 1983.....	16
TABLEAU N°2: EVOLUTION DE LA QUANTITE DE GOMME COMMERCIALISEE PAR ASI DE 1990 A 1995.....	16
TABLEAU N°3 : LISTE DES GRAPPES CONCERNEES PAR LA PRESENTE ETUDE.....	23
TABLEAU 4 : IDENTIFICATION DES ACTEURS PAR GRAPPE CONCERNEE.....	25
TABLEAU N° 5 : SITUATION DE PAIEMENTS DES PLANTS ET OUVRAGES REALISES.....	31
TABLEAU N° 6 : SITUATION DE LA POPULATION TOTALE ET DES BENEFICIAIRES PAR GRAPPE CONCERNEE....	33-34
TABLEAU N°7 : REVENUS SANS ET AVEC PROJET DES ACTEURS DE LA GRAPPE DE CHABARE.....	41-44
TABLEAU N° 8: SCENARIO DES AVANTAGES SANS ET AVEC PROJET.....	45
TABLEAU 9 : IDENTIFICATION DES INTERVIEWES DE LA GRAPPE DE CHABARE.....	46
TABLEAU 10: SUPERFICIE DES SITES PAR VILLAGE MEMBRE DE LA GRAPPE DE CHERI.....	48
TABLEAU N°11 : REVENUS SANS ET AVEC PROJET DES ACTEURS DE LA GRAPPE DE CHERI.....	50-53
TABLEAU N°12 : SCENARIO DES AVANTAGES SANS ET AVEC PROJET.....	54
TABLEAU N°13 : IDENTIFICATION DES INTERVIEWES DE LA GRAPPE DE CHERI.....	55
TABLEAU N°14 : SOURCE DES REVENUS ET REVENUS SANS ET AVEC PROJET DES ACTEURS DE LA GRAPPE DE LIDO.....	59-61
TABLEAU N°15 : SCENARIO DES AVANTAGES SANS ET AVEC PROJET DANS LA GRAPPE DE CHERI.....	62
TABLEAU N°16 : IDENTIFICATION DES ACTEURS INTERVIEWES DE LA GRAPPE DE LIDO.....	63
TABLEAU N°17 : SOURCE DES REVENUS ET REVENUS SANS ET AVEC PROJET DES ACTEURS DE LA	

GRAPPE DE TCHIDA.....	65-68
TABLEAU N°18 : SCENARIO DES AVANTAGES SANS ET AVEC PROJET A TCHIDA.....	69
TABLEAU N° 19 : IDENTIFICATION DES ACTEURS INTERVIEWES DE LA GRAPPE DE TCHIDA.....	70

Résumé

La présente étude réalisée sur un échantillon de 4 grappes (Chabaré dans la région de Maradi, commune rurale de Maïjirgui, Chéri dans la région de Diffa, commune urbaine de Maïné Soroa, Lido dans la région de Dosso, commune rurale de Guéchémé et Tchida dans la région de Tillabéry, Commune rural de Dantchiandou) a été commanditée pour évaluer l'évolution du bien être économique et social des communautés et comparer le scénario "avec projet" à celui "sans projet" en vue d'élaborer un document d'informations sur les avantages du projet, en conformité avec les standards CCB.

Pour l'exécution de la tâche, des outils d'enquête ont été au préalable élaborés puis, validés par l'Unité de Gestion du Projet. Ces outils, composés de quatre guides d'entretien, étaient destinés aux : (i) Membres de la grappe; (ii) Pépiniéristes; (iii) Charretiers et (iv) autres bénéficiaires.

La mission terrain pour la collecte d'informations s'est déroulée avec l'assistance d'enquêteurs pluridisciplinaires recrutés pour la circonstance.

I. Résultats d'enquête

Pendant les quatre années (2006- 2009) de mise en œuvre du projet de plantation d'*Acacia senegal*, les communautés des grappes concernées par l'étude ont reçu, respectivement du Programme d'Actions communautaire et du Ministère de l'Environnement et de la lutte contre la Désertification les sommes de: deux cent soixante huit millions cent neuf mille quatre vingt dix huit (**268 109 098**) francs CFA francs et douze millions cinq cent trente un mille trois cents (**12 531 300**) francs CFA soit au total : deux cent quatre vingt millions six cent quarante mille trois cent quatre vingt dix huit (**280 640 398**). Ces montants ont permis d'améliorer très positivement, les conditions de vie des communautés qui se réjouissent beaucoup de cette initiative salubre. Cette hypothèse peut être vérifiée à travers l'analyse des résultats d'enquête.

1.1. Identification des acteurs interviewés

92 acteurs dont 8 femmes, ont été interviewés. Leur âge varie de 25 à 78 ans et ont en charge 3 à 36 personnes. Ils sont tous impliqués dans les activités du projet tantôt au démarrage (depuis 2006), tantôt 1 ou 2 ans après. La plupart sont des anciens exodants que les activités du projet ont retenus.

Sur les 92 personnes entendues, 26 seulement soit 28,26% ont fréquenté l'école traditionnelle et 19 soit 20,65% sont alphabétisés. On note une faible participation des femmes, à Tchida et Lido, elles sont même marginalisées. Des actions de sensibilisation doivent être menées pour inverser la tendance.

1.2. Principales activités menées :

(i) Réhabilitation des terres dégradées par la construction de demi lunes (cas de Tchida et Lido), (ii) production de plants en pépinière, (iii) transport et plantation des jeunes plants, gardiennage du site, (iv) entretien des plants plantés, (v) entretien de la clôture là où elle existe, telles sont les activités menées par les communautés sur les sites d'intervention.

Ces activités sont effectuées selon une organisation consensuelle. Les communautés sont réparties en groupe de travail et chaque groupe a une ou plusieurs activités à réaliser.

1.3. Répartition des tâches par activité

➤ Pour la **réhabilitation des terres**, les acteurs se répartissent en 3 grands groupes :

1. les traceurs,
2. les constructeurs d'ouvrages anti érosifs (demi lunes)
3. les compteurs d'ouvrages construits,

Le coût unitaire est fixé à 250 FCFA, exceptionnellement, à Tchida, la demi-lune coûte 2 250 FCFA en raison du transport des pierres pour renforcer les ouvrages afin de mieux ralentir le ruissellement des eaux de pluie qui inondaient le village et causaient des dégâts matériels voire des pertes en vie humaine et animale.

➤ Au plan de la **production des plants**, un plan produit et planté coûte 100F. Les pépiniéristes achètent des pots plastiques au prix unitaire de 10 à 15 F. Ils recrutent des femmes et des jeunes à qui, ils confient les tâches élémentaires tels que :

1. le remplissage des pots au prix unitaire de 5 FCFA
2. le transport des plants produits, de la pépinière au site de plantation par des charretiers, à raison de 10 à 20 FCFA/plan, selon la distance à parcourir ;
3. le traçage et la trouaison à 5 FCFA chacun
4. la plantation à 10FCFA/plan.

Tout se passe sous le contrôle des pépiniéristes et des agents chargés de suivi de l'opération biocarbone qui veillent à l'application des normes techniques afférentes à chaque étape. La recette de chacun dépend, de la hauteur de la tâche effectuée (nombre de d'ouvrages confectionnés, nombre de pots remplis, nombre de plants planté...).

➤ Le **gardiennage** est assuré par des personnes volontaires à qui le projet a octroyé une charrette et des bœufs à titre de gratification afin qu'ils puissent

mener des activités génératrices de revenus faute de salaire. Cependant, à partir de 2010, les gardiens reçoivent un salaire forfaitaire mensuel de 25 000 FCFA et le coût du plant a été revu à la hausse, de 100 FCFA à 125 FCFA.

- Pour **l'entretien des plants** plantés, au moment opportun, les responsables de la grappe font appel à tous les bras valides des villages concernés pour y prendre part.

Du point de vue organisationnel, chaque grappe a sa stratégie. Hormis la grappe de Tchida, toutes les autres grappes tiennent des réunions périodiques en vue de faire le point, relever les défaillances et faire des propositions de rémédiation.

1.4. Principales sources de revenus des acteurs interviewés

A l'image du pays, les principales sources de revenus des différents acteurs interrogés sont : l'agriculture et l'élevage. Certains exercent le petit commerce, le transport avec des charrettes ou des taxis moto (communément appelés « Kabou-kabou »), le maraîchage, la vente de bois, la tresse ou coiffure...

Les revenus issus de ces activités ne couvrent pas souvent les besoins vitaux des ménages, et les bras valides sont contraints à aller en exode vers les pays voisins (Nigeria, Libye, Bénin) ou les grandes agglomérations du pays.

1.5. Avantages à court terme du projet

1.5.1. Au plan économique :

Au regard des montants débloqués pour la réalisation des activités du projet, on peut affirmer que le Projet de Plantation Acacia Senegal (PPAS) a largement contribué à l'amélioration du bien être économique et social des communautés bénéficiaires. En effet, hormis certains acteurs de la grappe de Tchida qui ont perdu leurs animaux en 2006, au cours du transport de pierres (tâche pénible) ayant servi à renforcer les demi-lunes, tous les acteurs interrogés reconnaissent que les activités du projet ont rehaussé leurs revenus monétaires qui, auparavant, étaient en deçà des besoins vitaux de leurs familles respectives. Ce qui fait que tous sont très satisfaits des bénéfices à court terme du projet, car les revenus issus de la vente des plants et la réhabilitation des terres leur permettent de faire face à leurs besoins indispensables.

1.5.2. Au plan écologique

On note une augmentation d'arbres utiles, des pâturages et du fourrage en quantité et en qualité. Une bonne partie des superficies à planter est réhabilitée, le couvert végétal se reconstitue et revitalise les sols, les cultures intercalaires hier impossibles sont aujourd'hui réalisables donnant ainsi l'espoir aux paysans quant à l'augmentation de la productivité agricole et la sécurité alimentaire. Les ouvrages construits et l'évolution des plants ralentissent le ruissellement des eaux de pluies et freinent l'érosion hydrique et éolienne.

La faune sauvage disparue réapparaît progressivement. On constate sur ces sites la présence des rongeurs (hérisson, fouine, écureuil, lièvre, ...), des reptiles (serpents,

lézard...), des oiseaux (tourterelles, perdrix, pigeons sauvages, corbeaux, alouettes) et des mammifères comme le singe (à Chabaré).

1.5.3. Au plan social

Le projet « Plantation d'*Acacia senegal* », a favorisé:

- Le renforcement de la cohésion sociale entre les membres, qui, à travers les travaux sur les sites, se connaissent davantage, se fréquentent et discutent périodiquement sur les acquis des biens communs;
- Le raffermissement des liens de solidarité et la culture de la vie associative ;
- La disponibilité au niveau local d'une main d'œuvre qualifiée pour garantir la pérennisation des acquis du projet ;
- L'amélioration des conditions de vie des ménages en réduisant le phénomène de la pauvreté.
- La création d'emploi qui a contribué à la réduction de l'exode rural et à la stabilité des ménages;
- L'augmentation des espaces culturelles et la sécurité alimentaire grâce à la pratique des cultures intercalaires;
- Le rétablissement du sylvo - pastoralisme ;

1.6. Effets négatifs sur le bien être économique et social des communautés

Les effets négatifs sur le bien être économique et social des communautés situées sur les zones d'études, sont de faible importance voire négligeables, il s'agit notamment de: La Perte de pistes situées sur le site et du problème d'eau en période de production de plants dû surtout à la croissance démographique et du cheptel.

Les mesures d'atténuation proposées par les populations sont :

- Sensibiliser les éleveurs sur la portée écologique, économique et environnementale du projet;
- Confier les animaux à un berger spécialisé dans la garde des animaux en pâturage moyennant un salaire consensuel;
- Augmenter le nombre de puits et forage pour éviter de causer des désagréments aux populations locales et périphériques.

INTRODUCTION

Les changements climatiques et leurs corollaires constituent aujourd'hui une préoccupation majeure de l'ensemble des peuples de la planète. En effet, "les données climatiques démontrent de plus en plus clairement que les interactions entre les activités humaines et le système climatique de la planète sont fortes"¹. Si rien n'est fait, ces interactions risquent de porter atteinte au développement et au devenir des générations futures. Et qui va en pâtir ?

Ce sont surtout, les pays en développement, particulièrement les pays africains, qui sont écologiquement, économiquement et socialement les plus vulnérables aux impacts de ces changements climatiques. C'est pourquoi, la communauté mondiale a adopté au cours des années 90, deux accords clés sur la nécessité de réduire les émissions de Gaz à Effets de Serre (**GES**) qui constituent les principales causes des perturbations climatiques, il s'agit de: (i) la *Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques* (CCNUCC/1992) et (ii) le protocole de Kyoto (1997). Le *protocole de Kyoto* a fixé des objectifs chiffrés de limitation ou de réduction de gaz à effet de serre (GES) aux pays industrialisés.

Pour aider ces pays à atteindre leurs objectifs au moindre coût, le Protocole a introduit *trois mécanismes de flexibilité*. Ce sont : (i) le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP), (ii) le mécanisme de Mise en Œuvre Conjointe (MOC) et (iii) l'Echange International de Droits d'Emissions (EIDE).

Le *MDP* vise à :

aider les pays en développement à parvenir à un *développement durable* et à contribuer à l'objectif ultime de la CCNUCC,
aider les pays industrialisés à remplir leurs engagements chiffrés de limitation et de réduction de leurs émissions.

Le Niger, à l'instar de plusieurs pays du monde, a ratifié ces deux accords respectivement en juillet 1995 et mars 2004. Il s'inscrit ainsi dans ce mécanisme pour apporter sa contribution aux objectifs escomptés de réduction d'émissions de GES.

Dès 2005, il a initié son premier projet de boisement/reboisement ou Projet de Plantation d'*Acacia senegal* dans le cadre du même mécanisme (le MDP). Incorporé dans le Programme d'Actions Communautaires, ce projet est en train d'être mis en œuvre sur financement de la Banque Mondiale et du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) en collaboration avec une Société privée, la Société "Achat Service International (A.S.I)" en vue de faire la promotion d'un partenariat "public/privé".

Ce projet vise comme objectif principal, le développement au Niger, d'une filière « gomme arabique » au bénéfice des communautés rurales, avec une première collecte significative de gomme dès 2011, ainsi qu'à la réhabilitation des terres dégradées. Les communautés doivent pouvoir accéder aux marchés internationaux pour la valorisation de leurs produits (gomme). C'est dans ce contexte qu'A.S.I s'est

¹ **Guide pratique** sur la formulation de projets dans le cadre du mécanisme pour un développement propre (MDP), IEPF.

proposé de jouer le rôle d' « agrégateur ». Ainsi, la société A.S.I. fera le lien entre les marchés internationaux d'une part et les communautés rurales d'autre part.

Cependant, avant d'arriver aux retombés issus de la vente des crédits carbone et de la gomme arabique qui sont des résultats à moyen et long terme, il est certain que les communautés tirent déjà profit de cette initiative avec la vente des plants produits et plantés, la confection d'ouvrages anti érosifs et autres produits dérivés de la mise en valeur des sites élus.

Aussi, pour favoriser le développement et la promotion de ces genres de projets qui génèrent des bénéfices crédibles et significatifs au climat, aux communautés et à la biodiversité, a-t-il été créé une **Alliance dite : « Standards Climat, Communauté et Biodiversité (CCBA)»**. Les standards CCB sont des normes établies pour faciliter le montage et la validation des projets d'utilisation des terres en vue de promouvoir des approches intégrées et innovatrices particulièrement dans le cadre des marchés du carbone. En effet, plusieurs investisseurs expriment leur intention d'accorder leur préférence à des compensations provenant des projets CCB ou de les acheter à un prix supérieur.

C'est pourquoi, dans le cadre du processus de validation du projet de plantation d'Acacia senegal du Niger et pour disposer des éléments d'appréciation des avantages liés à sa mise en œuvre, il a été commandité la réalisation d'une étude de cas sur deux volets: Communautés et biodiversité puis l'élaboration d'un document conforme aux **standards CCB**. La présente étude concerne le volet : Communautés.

Le présent rapport, qui synthétise le travail accompli, se subdivise en trois parties :

1. la première est axée sur la présentation des zones d'études et la synthèse des résultats d'enquête qui fait ressortir d'une manière générale, le diagnostic des impacts positifs et négatifs nets sur le bien être économique et social des communautés ;
2. la deuxième partie retrace l'analyse des scénarios sans et avec projet de chacune des quatre grappes concernées par l'étude. Ici, il s'agit de la présentation du rapport ou fiche spécifique à chaque zone ;
3. et la troisième se focalise sur les constats, et les suggestions / recommandations.

I. OBJET DE L'ETUDE ET RESULTATS ATTENDUS :

1.1. Objet de l'étude

La présente étude a pour objet l'élaboration d'un document d'informations sur les avantages du projet, en conformité avec les standards CCB. Une fois élaboré, ce document doit subir une vérification² et une validation³ par des auditeurs indépendants et accrédités de la conformité aux standards CCB.

Il s'agit spécifiquement de :

1. Identifier les personnes bénéficiaires des activités du projet;
2. Glaner auprès de ces personnes toutes les informations relatives aux avantages générés par les activités du projet en leur faveur;
3. Faire ressortir tous les bénéfices nets sur le bien être économique et social des communautés ainsi que les impacts négatifs que les activités du projet ont occasionnés et les propositions d'atténuation émises par les communautés;
4. Comparer le scénario "avec projet" à celui "sans projet";
5. Répertorier toutes les recommandations formulées par les communautés pour la pérennisation des acquis du projet.

Ainsi, après avoir évalué l'évolution du bien être économique et social des communautés, la consultante a pour tâche principale de comparer le scénario "avec projet" à celui "sans projet". Cette comparaison doit être chiffrée et évaluée en termes économique et financier. Elle peut être l'objet de vérification et de publication aux fins de générer une plus value sur la vente des crédits de carbone.

1.2. RESULTATS ATTENDUS :

Les résultats attendus à terme sont :

Un document descriptif en format CCB et conforme au standard CCB est élaboré. Ce document comportera :

1. les impacts nets sur le bien être économique et social des communautés et,
2. les impacts négatifs potentiels sur les communautés vivant en dehors du site que les activités du projet pourraient occasionner ainsi que les mesures prises pour atténuer ces effets.

² La vérification est une évaluation des bénéfices nets sur le climat, les communautés et la biodiversité

³ La validation CCB est une évaluation de la conception d'un projet carbone lié à l'utilisation des terres sur la base de chaque critère des standards CCB.

II. CONTEXTE DE L'ETUDE

Le Niger, pays sahélien et continental, s'étend sur 1 267 000 km² et s'inscrit entre les longitudes 0° 16' et 16° Est, et les latitudes 11°1' et 23°17' Nord. Les 3/4 du pays sont constituées de zones semi-arides et arides.

En 2001, la population du Niger est estimée à 11.060.291 habitants⁴. Essentiellement rurale (83,8%), elle tire la grande partie de son revenu de l'exploitation des ressources naturelles^{Error! Bookmark not defined.}.

Le taux de croissance démographique supputé à 3,3% est l'un des plus élevés du monde et 63% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté avec moins de 50 dollars US l'année⁵. Ces différentes contraintes ont pour conséquences :

- la paupérisation accrue de la population du fait de la baisse du capital productif;
- la fréquence des conflits entre agriculteurs, puis entre agriculteurs et éleveurs
- l'accentuation du phénomène de la désertification ;
- la dégradation accélérée voire irréversible des ressources naturelles dont les causes sont essentiellement liées aux actions de l'homme et aux phénomènes de changements climatiques. En effet, "au Niger c'est environ 100.000 à 120.000 ha de superficies forestières qui disparaissent chaque année du fait de facteurs anthropiques et des variations climatiques"⁶.

Conscient de cette situation, le Niger s'est engagé à s'investir dans le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) afin de participer à l'effort mondial de réduction des émissions de Gaz à Effets de Serre (GES), consolider et renforcer la politique nationale de développement. Aussi, les autorités nigériennes ont – elles pris la décision de promouvoir des projets de boisement /reboisement pour la séquestration de carbone avec une priorité affichée à la plantation d'*Acacia senegal* eu égard à ses avantages économique et écologique.

C'est dans ce contexte qu'est née, l'initiative de mettre à l'essai à partir de 2005 le premier Projet de séquestration de carbone ou projet de Plantation d'*Acacia senegal*, dans trente et une (31) communautés totalisant 41 sites répartis sur l'ensemble du territoire national. Toutefois, il faut noter que pour des raisons de non-conformité aux critères du plan de surveillance du projet, 15 sites, ont été éliminés en 2009. L'intervention se limite ainsi, au niveau de 22 communautés totalisant 26 sites répartis à travers six régions du pays notamment : Diffa, Dosso, Maradi, Niamey, Tillabéry et Zinder.

Le choix est porté sur l'*Acacia senegal* avec des objectifs de protection et de production de la gomme arabique qui constitue une véritable source de revenus monétaires pour les paysans.

En effet, il y a trente ans, la gomme arabique était le 2^{ème} produit d'exportation du Niger après l'arachide, et contribuait largement à l'économie nationale. Selon la Direction des

⁴ Recensement général de la Population et de l'Habitat au Niger, 2001

⁵ www.parguinca.org (Résultat d'une étude sur la pauvreté au Niger).

⁶ Rapport sur l'état de l'environnement du Niger, Novembre 2005

Statistiques et des Comptes Nationaux du Ministère du Plan de l'époque, en 1979, le Niger a exporté 2610 tonnes de gomme arabique contre 200 tonnes en 1995 et 72, 531 tonnes en 2007.

Cette chute chronique de la production est essentiellement due à la dégradation accélérée des gomméraires qui se traduit par le vieillissement des arbres et une régénération naturelle insuffisante pour compenser les pertes.

Ce processus de dégradation de gomméraires dans un contexte de changement climatique drastique est dû au phénomène de la désertification qui menace le pays ces dernières années. Dans la perspective d'inverser la tendance, et de réduire la pauvreté particulièrement en milieu rural, le Gouvernement a élaboré une stratégie nationale de relance de la production et de la commercialisation de la Gomme arabique. Cette stratégie cadre parfaitement avec les orientations de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP), de la Stratégie du Développement Rural (SDR) et du Plan d'Action National de Lutte contre le Désertification et la Gestion des Ressources naturelles (PAN/LCD/GRN).

Elle vise à améliorer les conditions de vie des populations par la valorisation de la filière gomme arabique et à maintenir l'équilibre écologique. C'est dans ce contexte que la Banque Mondiale et le Fonds Mondial pour l'Environnement ont accepté de financer le Projet de plantation d'*Acacia senegal*. Les résultats à court terme du projet sont entre autres : la réhabilitation des terres dégradées et l'augmentation des revenus des ménages par la vente des plants produits et plantés ainsi que les produits dérivés tel que le fourrage. A long terme, ce sont les revenus issus de la vente de la gomme arabique et des crédits carbone qui sont espérés.

Après quatre années consécutives de mise à l'essai, la Banque a hâte de s'assurer que la mise en œuvre du projet est sur la bonne voie des objectifs escomptés. C'est pourquoi, Il a été jugé opportun de mener une étude de cas sur l'évolution du bien être économique et social des populations suite aux activités du projet, identifier les impacts négatifs potentiels causés par les activités dudit projet et élaborer un document d'informations en conformité avec les normes des standards CCB.

Comme indiqué plus haut, le Niger est un producteur et exportateur de la gomme. Le paragraphe qui suit retrace l'historique, la situation et l'évolution de la production de cette denrée.

2.1. Historique de la filière gomme arabique au Niger⁷

Le secteur gomme arabique au Niger a connu plusieurs phases de son développement. Malgré le caractère diffus de ces différentes phases, l'on pourrait distinguer:

- **Période 1960-1980** au cours de laquelle la gomme arabique a considérablement contribué à l'économie nigérienne (deuxième produit d'exportation après l'arachide). Le Niger a été, pendant cette période, un des grands exportateurs de la gomme arabique avec le Soudan, le Sénégal, la

⁷ Stratégie nationale de relance de la production et de la commercialisation de la gomme arabique au Niger

Mauritanie et le Tchad. En 1979 par exemple, le Niger a exporté 2 610 tonnes (selon la Direction des Statistiques et des Comptes Nationaux du Ministère du Plan);

- **La période 1980-1997** pendant laquelle l'exportation, et par conséquent, l'importance de la gomme arabique pour l'économie nigérienne, a considérablement chuté. En 1995, seulement 200 tonnes ont été officiellement exportées (selon la Direction des Statistiques et des Comptes Nationaux du Ministère du Plan), l'essentiel de la gomme étant traité par le secteur informel via le Nigeria, à cause de l'absence d'un circuit organisé de commercialisation de la gomme au Niger. Ces constats peu réjouissants ont pour cause un certain nombre de facteurs dont les plus importants sont :

- **un mauvais état des ressources:** l'état des gommiers s'est détérioré à cause des influences négatives naturelles et anthropiques. La sécheresse de 1973/74 a sévèrement décimé les peuplements naturels. En même temps, on peut observer le vieillissement des arbres, avec une mortalité en augmentation. La régénération naturelle est restée insuffisante pour compenser la perte des arbres. Les activités humaines, surtout les feux de brousse et le surpâturage, ont également contribué au mauvais état des gommierais;

- **une application inappropriée des technologies d'exploitation:** on constate l'absence et/ou la non maîtrise des techniques de collecte, d'entreposage (saignée, récolte, séchage, conditionnement et stockage) et de gradation (qualité) des gommes, conformément aux besoins du marché international;

- **une désorganisation de la filière commerciale:** après le démantèlement de la Copro-Niger en 1980, aucune structure étatique n'a été mise en place pour poursuivre cette activité. La filière gomme arabique est depuis lors animée par le secteur informel privé, en particulier les petits collecteurs locaux. L'approvisionnement des marchés locaux est confronté à des problèmes considérables sur le plan organisationnel et de la maîtrise de l'information sur le marché;

- **les capacités institutionnelles insuffisantes:** la relance de la filière gomme exige l'amélioration des capacités nationales en terme des connaissances de la ressource et de la mise en place d'un système d'information sur les marchés nationaux et internationaux et de mobilisation des ressources humaines adéquates, y compris dans le domaine de la recherche;

- **la localisation des ressources en gommiers** pour l'essentiel dans les zones marginales du pays où sévissent plus souvent un déficit alimentaire chronique et un phénomène récurrent de pauvreté et de désertification. Ces zones connaissent malheureusement le plus fort taux d'exode rural de longue durée des hommes, ce qui aggrave la situation de la frange vulnérable que sont les femmes et les enfants. En somme le principal problème de la gomme arabique au Niger est celui de la gestion inappropriée de la ressource, de l'exploitation et l'utilisation non rationnelles de la gomme.

Cependant, la remontée des cours de la gomme arabique au niveau international durant les dix dernières années et une demande extérieure solvable a suscité l'émergence d'un secteur privé orienté vers la collecte et l'exportation de la gomme arabique. Cette filière qui se développe de plus en plus au Niger réaliserait un chiffre d'affaire de l'ordre de plusieurs millions de FCFA. Ainsi, malgré l'absence d'une filière bien organisée, force est de constater que de plus en plus des propriétaires terriens, en particulier les fonctionnaires et les commerçants, investissent dans des plantations de gommiers. Aussi, dans les opérations de restauration des terres en milieu rural, le choix des espèces à utiliser porte dans la majeure partie des cas sur *l'Acacia senegal* avec des objectifs de protection et de production de la gomme.

2.2. Situation des gomméraires au Niger⁸.

Les peuplements les plus denses se trouvent dans le Manga (région de Diffa). Les conditions pluviométriques se situent entre l'isohyète 200 et 300 mm. L'espèce la plus répandue demeure cependant *l'Acacia senegal*.

Les zones de production reconnues au Niger sont Téra dans le nord-ouest, le nord et l'est de Tessaoua, le nord de Maradi, dans la vallée de la Tarka, puis toute la frange sud du pays allant de l'est de Zinder jusqu'à Diffa.

Au plan des opérations d'aménagement et de protection des gomméraires, les actions significatives entreprises datent de 1975-79 où l'on a procédé systématiquement, à travers le Projet Gomméraires Denses Naturelles, à la mise en défens pour une période de quinze (15) ans des peuplements d'*Acacia senegal*.

En revanche, la non poursuite du projet n'a pas permis de déboucher sur des actions visant l'amélioration de la production de la gomme. Les gomméraires, laissées à elles-mêmes ont disparues ou déperies.

Exploitation et commercialisation de la gomme au Niger.

La qualité de la gomme dépend de son origine. Ainsi on distingue :

- *Acacia senegal* qui donne une gomme arabique ou gomme dure
- *Acacia laeta*, *Acacia seyal*, *Acacia nilotica*, *Acacia raddiana* qui donnent une gomme Talha ou gomme friable.

Au Niger, la gomme présente sur le marché est un mélange provenant de *l'Acacia senegal*, *Acacia laeta*, *l'Acacia seyal*, *Combretum nigricans*.

L'exploitation de la gomme était organisée, longtemps avant les indépendances, dans le Manga. Selon Watta (1995), il existait en 1938 treize (13) centres de vente dont les plus importants étaient Killakam, Djajiri, Goudoumaria et Kolonfondo pour la seule subdivision de Mainé soroa. La gomme du Manga provenant de *l'Acacia senegal* était reconnue comme étant de très bonne qualité et les exportations étaient estimées entre 1947 et 1950 à 3.965 tonnes soit une production annuelle moyenne de 900 à 1.000 tonnes principalement en direction du Nigeria via le port de Lagos.

⁸ Les produits forestiers non ligneux au Niger. Connaissances actuelles et tendances. Garba Hamissou IEF, février 2000. www.fao.org/docrep/003

Après l'indépendance vers les années 1960 - 1962, l'organisation de l'exploitation de la gomme était prise en charge par la Copro-Niger. La principale source d'approvisionnement était le Manga et les quantités présentées sur les marchés restent très variables et conditionnées par la pluviométrie notamment en l'absence de pratique de la saignée.

Tableau N°1 : Evolution de la quantité de gomme commercialisée par la Copro-Niger de 1972 à 1983 (*Source : I. Wata, 1995*).

Année	Quantité commercialisée (tonne)	Valeur correspondante (Fcfa)	Prix au Kg (fcfa)
1972	835	58.252.000	65,7
1973	644	44.958.000	69,8
1974	185	14.296.571	77,2
1975	638	159.357.550	249,7
1976	466		
1977	169		
1978	277	62.711.750	226,0
1979	160	35.876.000	224,0
1980	80	22.422.500	280,0
1981	113	32.184.000	284,8
1982	62	20.212.500	331,3
1983	59	28.713.750	487,5

Le tableau N°1 ci-dessus donne une idée de la quantité de la gomme commercialisée de 1972 à 1983 par la Copro-Niger. Comme on peut le constater, les prix étaient relativement bas à l'époque et peu motivants.

Quelques années après l'extinction de la Copro-Niger, au profit de la privatisation, certains particuliers dont ASI (Achat Service International) récupèrent le marché et font aujourd'hui preuve d'un professionnalisme avancé.

Ainsi, la quantité de gomme (provenance Niger) commercialisée se présente ainsi qu'il suit :

Tableau N°2: Evolution de la quantité de gomme commercialisée par ASI de 1990 à 1995 (*Source : I. Wata, 1995*).

Années	Quantité commercialisée
1990	20 tonnes
1991	20 tonnes
1992	60 tonnes
1993	120 tonnes
1994	160 tonnes
1995	200 tonnes

Les quantités inscrites dans le tableau ci-dessus ne prennent pas en compte la part du commerce informel dans les marchés locaux et avec les pays frontaliers.

L'effondrement de la production de la gomme au Niger est surtout lié à la sécheresse de 1973 - 1974 qui a décimé presque toutes les plantations dans le Manga, mais aussi en partie aux difficultés de collecte à partir des intermédiaires sûrs et confiants du produit au niveau des peuplements de l'est du pays. Cela a amené l'ASI à concentrer ses efforts sur les seuls gomméraires de l'ouest (Téra plus précisément).

Cette entreprise exploite annuellement au Niger environ 160 tonnes. A cela, il faut ajouter 100 à 200 tonnes annuellement importées du Nigeria et du Tchad pour pallier l'insuffisance de la production nationale.

Les prix sont ainsi très variables localement (250 à 450 F/kg) en fonction des saisons (pluviométrie), des zones de collecte mais surtout de la qualité du produit.

Au Tchad et au Nigeria où la qualité est relativement bonne, les prix peuvent varier entre 800 et 2.500 F/kg. Rendu en Europe les prix se réfèrent à ceux fixés par le Soudan qui est le principal exportateur (90% de la production mondiale) généralement autour de 1.600 \$/tonne. Ce prix reste aussi très fluctuant et principalement fonction des années de bonne et de mauvaise production.

2.3. Perspectives

Le Niger dispose d'une bande sahélienne de plus de 2.500 km de long et de 150 à 200 km de large qui correspond à l'aire principale des gommiers. Cette aire constitue à n'en point douter, un excellent terrain de production de la gomme arabique.

De plus, comme noté plus haut, il existe un circuit sûr des privés comme A.S.I qui s'intéressent à la commercialisation. Avec ce regain d'intérêt, les producteurs commencent à planter d'importantes superficies en gommiers notamment *Acacia senegal*.

Les efforts de production fournis par la Société A.S.I ont été présentés aux investisseurs de la Banque mondiale qui ont accepté de financer le projet de plantation d'*Acacia senegal* du Niger dans le cadre du MDP. C'est pourquoi, A.S.I. joue le rôle d'« agrégateur » du projet favorisant ainsi le développement d'un partenariat, public/privé.

2.4. Cadre de politique générale

Au regard de la pauvreté grandissante des populations et la dégradation continue des ressources naturelles, des nouvelles orientations et stratégies ont été élaborées suite à la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement Durable (Rio de Janeiro, 1992). Ainsi, le Niger a élaboré et adopté plusieurs politiques, plusieurs stratégies et lois réglementant le développement et la gestion rationnelle des ressources naturelles en général et celles relatives aux forêts et à la gomme arabique en particulier. Il s'agit notamment de :

- La loi n°98-56 du 29 décembre 1998 portant Loi Cadre Relative à la Gestion de l'Environnement ;

- Le décret 2003-196-PRN-MHE-LCD du 24 juillet 2003 portant adoption du document de Stratégie Nationale de Relance de la Production et de la Commercialisation de la Gomme Arabique au Niger ;
- La loi n° 2004-040 du 18 juin 2004 portant régime forestier au Niger qui innove sur le domaine forestier des collectivités, le droit de propriété privée des forêts, la concession rurale et la prise en compte des produits forestiers non ligneux.
- Le décret 2006-291-PRN-MHE-LCD du 05 octobre 2006 portant adoption du Plan d'Action de la Stratégie du Développement Rurale.

Les documents de stratégies, de programmes et des plans d'action élaborés par le Gouvernement du Niger pour faire du secteur agro-sylvo-pastoral le moteur de l'économie nationale, comprennent :

- La Stratégie du Développement Accélérée et Réduction de la Pauvreté (SDRP) ;
- La Stratégie du Développement Rural (SDR) ;
- La Stratégie Nationale et Plan d'Action pour la Diversité Biologique (SNDB);
- Le Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD) ;
- Le Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification et la Gestion des Ressources Naturelles (PAN-LCD/GRN), un instrument de mise en œuvre du PNEDD;
- Le Plan d'Action à Moyen Terme (PAMT) adopté en 2005 au sortir de la consultation sectorielle sur l'environnement et la lutte contre la désertification et qui constitue la traduction au plan opérationnel, pour la période 2006-2011, des orientations, axes stratégiques et programmes de la SDR en matière d'Environnement et de Lutte Contre la Désertification.

Ces stratégies, programmes et plans d'actions regorgent les objectifs nationaux de développement durable. Aussi, les objectifs du projet de plantation d'Acacia senegal cadrent-ils parfaitement avec les préoccupations nationales.

III. UTILITE DE LA PLANTATION D'ACACIA SENEGAL DANS LES PAYS DU SAHEL.

3.1. Pourquoi « *Acacia senegal* » ?

Le choix porté sur l'espèce « *Acacia senegal* » n'est pas fortuit, les raisons suivantes le justifient :

- Au plan écologique, *Acacia senegal* une légumineuse très résistante à la sécheresse ; elle prospère sur des sols pauvres sableux; fixe le sol et l'enrichit par l'azote atmosphérique (et plus le sol est fertile, mieux il piège le carbone qui n'échappe plus dans l'atmosphère où il accroîtrait la pollution) ; freine l'érosion éolienne et hydrique ; contribue à la reconstitution tapis graminéen ; récupère les sols et lutte contre la désertification.
- Au plan économique, *Acacia senegal* constitue une source de revenus monétaires par la vente des plants produits, la construction d'ouvrages anti érosifs, la vente des produits dérivés (paille/fourrage), le paiement des crédits de carbone et la vente de la gomme arabique; elle concourt à l'augmentation des productions agricole et pastorale, et, est, en outre une source d'énergie;

Une fois développée, elle peut entraîner le retour de la faune sauvage. En planter permet à la fois de produire de la gomme arabique, de lutter contre la dégradation des sols et de vendre les tonnes de carbone séquestré aux entreprises polluantes des pays du Nord.

- Au plan social, elle rétablit le sylvo - pastoralisme, promeut la pharmacopée traditionnelle, les activités de plantation créent l'emploi aux jeunes, réduisent l'exode rural, et permettent de raffermir la cohésion sociale. En outre le renforcement des capacités des acteurs impliqués offre la possibilité d'avoir au niveau local une disponibilité de mains d'œuvre qualifiée en matière de production de plants et plantation d'*Acacia senegal*.
- Au plan politique, la plantation d'*Acacia senegal* est une contribution à la mise en œuvre de la stratégie de relance de la filière « Gomme arabique ». Elle **permettra** au Niger de sécuriser le foncier, de se positionner **dans les pays producteurs** de la gomme arabique et par voie de conséquence, redresser sa balance commerciale.

3.2. L'intérêt fourrager d'*Acacia senegal*⁹

Parmi les arbres fourragers sahéliens, les feuilles d'*A. senegal* ont une très bonne valeur alimentaire avec une teneur élevée en azote digestible et une faible teneur en tannins, ce qui en fait un fourrage de toute première qualité. Cependant, cette essence a une productivité fourragère réduite, plus faible que celle des autres espèces étudiées, tant en termes de biomasse totale produite annuellement que de disponibilité saisonnière. Toutefois, elle présente l'intérêt de produire de nouvelles feuilles précoces dès la fin de saison sèche, période habituelle de déficit fourrager au Sahel. Comparé aux autres espèces ligneuses, ce fourrage est très apprécié par les ruminants domestiques, à l'exclusion des bovins. La consommation est, toutefois, limitée à la fin de la saison sèche, en période de déficit fourrager. Par ailleurs, la consommation des gousses conduit à une destruction totale des graines, ce qui peut avoir des conséquences pour la gestion des peuplements. Même si *Acacia senegal* n'a pas une productivité élevée, sa valeur fourragère représente néanmoins un atout majeur



⁹ Alexandre Ickowicz, Dominique Friot, Hubert Guérin, BOIS ET FORÊTS DES TROPIQUES, N° 284 (2), 2005,.

IV. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Pour atteindre les résultats consignés à travers les Termes De Références de la mission, la consultante a d'abord déterminé les acteurs à interviewer avant de procéder à l'élaboration des outils d'enquête. Ces outils, composés de quatre guides d'entretien, sont ainsi destinés aux : (i) Membres de la grappe; (ii) Pépiniéristes; (iii) Charretiers et (iv) autres bénéficiaires.

Le travail s'est déroulé avec l'assistance d'enquêteurs pluridisciplinaires recrutés pour la circonstance. Ainsi, après un travail de bureau qui a consisté à exploiter les questionnaires et à clarifier les termes de références à l'équipe pour une meilleure compréhension des résultats attendus de l'étude, l'équipe s'est rendue sur le terrain pour la collecte d'informations nécessaires suivant un calendrier préétabli. Des détails concernant les activités et les revenus des communautés avec et sans projet, sont donnés dans le rapport spécifique de chaque site.

La mission s'est déroulée comme suit :

- Prise de contact avec les autorités locales
- Présentation des objectifs de la mission,
- Prise de contact avec les responsables de la grappe pour identifier ensemble les acteurs à interviewer
- exploitation du guide d'entretien qui s'appuiera sur le bien être économique et social des communautés (sans le projet et avec projet) ainsi que sur les impacts négatifs liés à la mise en œuvre du projet et les propositions des mesures d'atténuation.

Les points saillants abordés sont:

- **L'identification de l'interviewé** qui consiste à faire ressortir la situation sociale de l'acteur, son âge, son niveau d'instruction et le nombre de personnes qu'il (elle) a à charges ainsi que sa résidence.
- **La situation économique** (scénario sans projet) permet d'évaluer les revenus monétaires des paysans sans le projet. La comparaison de cette situation au scénario avec projet va révéler non seulement les activités menées par les communautés dans le cadre de la mise en œuvre du projet mais aussi et surtout les bénéfices générés par ces activités et déterminer l'évolution du bien être économique et social des populations bénéficiaires.
- **Les impacts sur les parties prenantes en dehors du site** : ici, il s'agit d'identifier tout impact négatif potentiel sur les parties prenantes vivant hors du site que les activités du projet ont occasionné et relever toutes les mesures d'atténuation proposées par les communautés.

1^{ÈRE} PARTIE

1. Présentation des zones d'étude
2. Synthèse des résultats d'enquête

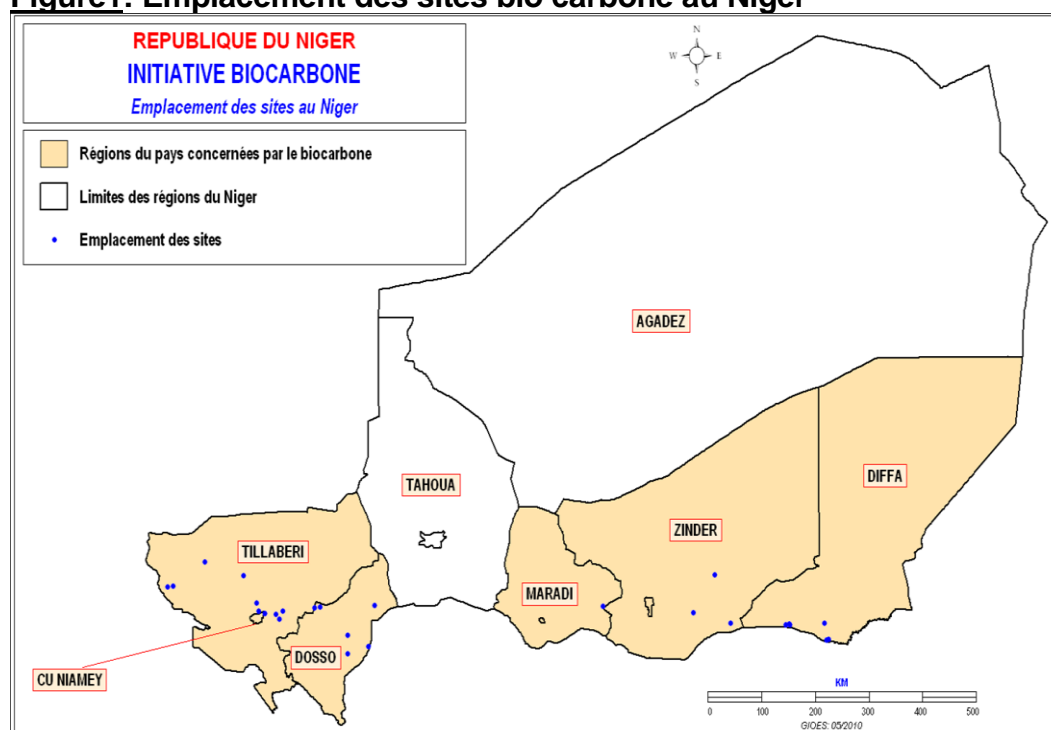
I. PRESENTATION DES ZONES D'ETUDES

1.1. INFORMATIONS GENERALES

L'étude a été conduite sur un échantillon de quatre (4) grappes (Chabaré, Chéri, Lido et Tchida) réparties respectivement dans quatre régions du pays : Maradi, Diffa, Dosso, et Tillabéry. Chaque grappe a fait l'objet d'un rapport spécifique et détaillé joint en annexe et faisant partie intégrante du document.

Les situations géographiques et administratives respectives de chaque grappe concernée par la présente étude ainsi que les avantages économiques et sociales générés par les activités du projet aux profits des communautés bénéficiaires sont décrites dans les rapports spécifiques.

Figure1: Emplacement des sites bio carbone au Niger



Comme l'indique la figure ci-dessus, les sites d'intervention du projet bio carbone sont au nombre de 26 au total répartis, dans six régions du pays : Diffa, Dosso, Maradi, Niamey, Tillabéry et Zinder. Les régions élues pour la présente étude sont consignées dans le tableau N°3 ci-dessous.

Tableau N°3 : Liste des grappes concernées par la présente étude

Région	Département	Commune	Grappe	Nombre d'habitants			Nombre de personnes prenant part aux activités du projet			
				H	F	T	H	F	J	T
DIFFA	Mainé Soroa	Mainé Soroa	Chéri	1827	1754	3581	392	640	431	1 463
DOSSO	Dogon Doutchi	Guéchémé	Lido	2030	2065	4095	569	0	689	1 258
MARADI	Tessaoua	Maijirgui	Chabaré	1610	1970	3580	151	41	96	288
TILLABERY	Kollo	Dantchiandou	Tchida	-	-	3934	Pas de renseignements fiables			
TOTAL				5490	5766	15190	916	681	1426	3 009

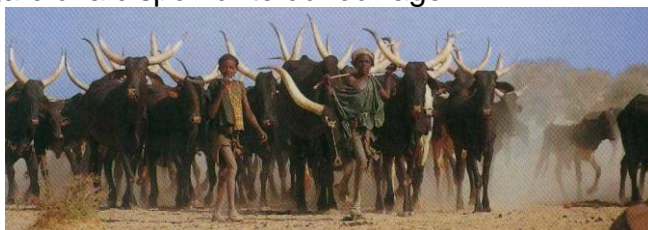
Source : Enquête et plan de développement communale de Kollo pour la population totale de la grappe Tchida.

Les quatre grappes concernées comptent environ 15 190 habitants tous sexes confondus. Hormis la grappe de Tchida dont les renseignements ne sont pas disponibles, 3 009 personnes dont 681 femmes et 1 426 jeunes, participent aux activités du projet.

Le manque de renseignements au niveau de la grappe de Tchida est dû, non seulement, à la non disponibilité du plan de développement local mais aussi et surtout, au manque d'organisation de la grappe qui ne dispose d'aucun intellectuel ou alphabétisé qui puisse centraliser toutes les informations nécessaires sur les acteurs prenant part à l'opération.

1.2. Situation générale des terroirs respectifs il y a 40 ans et celle des années précédant l'intervention du projet.

Selon le témoignage des populations prenant part à l'opération, il y a une quarantaine d'années, leurs terroirs respectifs présentaient un environnement presque équilibré avec toute la diversité biologique : faune, flore. Les champs étaient plus étendus, plus fertiles et les productions agricoles abondantes, l'exode rural était limité. L'élevage était plus florissant eu égard à la disponibilité du fourrage.



Mais, ces dernières années, on assiste à une dégradation continue de l'environnement, une baisse cruciale de la production agricole et un départ massif des jeunes en exode rural. Plusieurs facteurs se sont combinés pour créer une telle situation, il s'agit entre autres de: (i) L'accroissement exponentiel de la population, (ii) la recherche de nouvelles terres agricoles et de pâturages, (iii) l'insuffisance et la mauvaise répartition des pluies, (iv) la disparition de la formation naturelle suite à une surexploitation pour des besoins alimentaires et énergétiques.

D'une manière générale, les communautés ont compris qu'en plus des caprices du climat, les actions anthropiques ont altéré l'environnement naturel et provoqué son déséquilibre.

1.3. Effets à court terme du projet (situation actuelle des sites élus)

La mise en œuvre du projet de plantation d'Acacia senegal est donc venue à point nommé. Il constitue une des solutions envisagées par le gouvernement pour inverser les tendances à travers sa politique de lutte pour la sauvegarde et la protection de l'environnement.

Les résultats sont aujourd'hui concluants à plusieurs endroits. Même si ailleurs on a enregistré des échecs dus aux conditions climatiques et écologiques, il n'en demeure pas moins que la grande majorité des sites élus s'érigent en sites modèles. En effet, on constate sur ces sites, une augmentation des arbres utiles, du pâturage et du fourrage

en quantité et en qualité. Les communautés prenant part au programme, espèrent, dans les années à venir, avoir une disponibilité et une qualité accrue des terres de cultures, une meilleure productivité agricole, une sécurité alimentaire renforcée et un cadre de vie décent.

Au regard de tout ce qui précède on peut dire sans risque de se tromper que, le projet Biocarbone contribue significativement à l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie des populations. Cette hypothèse peut être vérifiée à travers les résultats d'enquêtes ci-dessous énumérés.



Site de Lido au mois d'août 2010



Site de Boukki (Loga) en août 2008



Site de Tchida en juin 2008

1. 4. Synthèse des résultats d'enquête

Comme il a été indiqué plus haut dans la méthodologie, 4 guides d'entretien ont été élaborés à l'intention de 4 types d'acteurs. Chaque guide comporte deux grandes parties à savoir : renseignements généraux sur l'acteur interviewé (et sur la grappe pour le cas du guide destiné aux membres de la grappe) et un questionnaire sur les scénarios sans et avec projet. Les résultats suivants ont été enregistrés :

1.4.1. Renseignements généraux

Tableau 4 : Identification des acteurs par grappe concernée

Localités	Niveaux d'instruction							Âge			Pers à charge
	Primaire	Collège	Alpha	Etudes coraniques	EC + Alpha	RAS	Total				
							H	F	T		
Chabaré	1	2	8	5	3	6	22	3	25	28- 67	4 - 35
Chéri	6	4	2	4	0	5	17	4	21	32-63	6 - 30
Lido	7	4	9	1	0	0	21	0	21	32-70	4 – 20
Tchida	1	1	0	19	0	4	24	1	25	25-78	3 – 36
Total	15	11	19	29	3	15	84	8	92		

92 acteurs dont 8 femmes, ont été interviewés. Leur âge varie de 25 à 78 ans, ils ont en charge 3 à 36 personnes. Ils sont tous impliqués dans les activités du projet tantôt au démarrage (depuis 2006), tantôt 1 ou 2 ans après. La plupart sont des anciens exodants que les activités du projet ont retenus

Niveau d'instruction :

Sur les 92 personnes entendues, 26 ont fréquenté l'école traditionnelle, parmi eux 11 seulement ont été jusqu'au collège avant d'abandonner les bancs de l'école. 19 ont bénéficié de l'éducation non formelle dans les centres d'alphabétisation qui ne fonctionnent plus maintenant. 32 (dont 3 alphabétisés) sont investis dans les études islamiques et 15 sont illettrés et analphabètes.

Ce faible niveau d'instruction est généralement dû au manque et/ou à l'insuffisance d'établissements scolaires et centres d'alphabétisation fonctionnels. Malgré tout, nous avons constaté que 90% des acteurs rencontrés sur le terrain sont assez éveillés et animés de bonne volonté pour mener à bien les activités du projet.

Participation des femmes

Bien qu'elles constituent une part importante de la population, les femmes sont très faiblement représentées dans les structures du projet au niveau des 4 zones d'études. Le tableau indique que seulement 8 femmes sur 92 acteurs soit 8,69% ont été interrogées. Il faut noter que c'est à Chabaré et Chéri seulement où la grappe implique beaucoup les femmes dans les activités de production et de plantation de plants d'*Acacia senegal*. A Tchida et Lido, la femme conserve son statut traditionnel, gardienne de la maison, ses activités se limitent aux ménages, corvées d'eau et du bois de cuisine, cuisine et éducation des enfants. Heureusement que cette situation n'est pas généralisée au niveau des 26 sites retenus pour l'opération. Certaines grappes comme Sargadji à Dosso, Tam à Diffa et Bégorou Tondo à Tillabéry... confient une partie de la responsabilité des activités aux femmes notamment la production et la plantation des plants.

1.4.2. Questionnaire adressé aux membres de la grappe.

a. Principales activités menées

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de plantation d'*Acacia senegal*, les activités suivantes sont exécutées sur les sites d'intervention: (i) Réhabilitation des terres dégradées par la construction de demi lunes (cas de Tchida et Lido), (ii) production de plants en pépinière, (iii) transport et plantation des jeunes plants, gardiennage du site, (iv) entretien des plants plantés, (v) entretien de la clôture, notamment à Chabaré et Chéri qui en ont bénéficié.

b. Organisation de la grappe :

L'organisation varie d'une grappe à une autre selon les compétences et l'initiative des responsables élus. Mais, dans la plupart des cas, elles ont des points communs. D'une manière générale, chaque grappe dispose d'un bureau exécutif élu au cours d'une assemblée générale qui réunit tous les villages concernés. Le plus gros village abrite le siège de la grappe. Le bureau est composé entre autres de :

- 1 président, 1 ou plusieurs vices présidents représentant les villages membres qui veillent à la bonne marche des activités,
- 1 Secrétaire général qui s'occupe de toutes les tâches administratives de la grappe (organisation des réunions, archivage des documents, organisation du travail sur le terrain...),
- 1 trésorier qui détient la comptabilité de la grappe,
- 1 responsable des pépiniéristes ;
- 1 responsable de suivi & évaluation qui veille à la bonne exécution des activités sur le terrain. Ce dernier est appuyé par le comité de gestion.

b.1. Répartition des tâches.

A chaque grappe ses initiatives. Deux cas ont retenu notre attention : Chabaré et Chéri.

b.1.1. Cas de Chabaré (Maradi)

A Chabaré où la grappe dispose de 4 pépinières réparties entre les villages et tribus, les dispositions suivantes ont été prises :

Le président de la grappe supervise toutes les activités, donne des directives et prend des décisions avec le consentement de ses collaborateurs.

- Au plan de la production des plants, pour les quatre pépinières, 50 personnes dont 7 femmes ont été identifiées pour exécuter l'activité. A la tête de chaque pépinière, il a été désigné un responsable (le plus sage et le plus écouté du groupe) pour veiller à la bonne marche du travail. Les 4 responsables se sont réunis pour choisir un président (jeune et dynamique) qui fait la navette entre les quatre villages pour le suivi.
- Au plan de transport de plants produits sur le site, des charretiers sont recrutés pour la circonstance. Ils transportent 250 plants par voyage au prix de 10 F le plant. Les responsables désignés veillent au rangement des plants sur les charrettes, ils s'assurent que les plants sont bien cernés, bien arrosés et ont atteint la hauteur maximale d'être plantés avant d'autoriser le transport.

Pour sécuriser les plants transportés, les règlements suivants ont été pris consensuellement :

1. tout charretier doit transporter les plants en bon état,
2. en cas d'endommagement, le transporteur est contraint de payer pour le compte de la grappe, 200 F par plant blessé;
3. Des contrôleurs sont désignés pour vérifier à chaque décharge, le nombre de plants transportés et comptabiliser les plants cassés.

Au plan de la plantation, plusieurs bras valides (hommes, femmes et enfants) sont invités à y prendre part. ils sont réparti en cinq groupes :

1. Le premier s'occupe de la trouaison,
2. Le deuxième groupe dépose les plants au bord des trous;
3. Le troisième procède à la plantation;
4. Le quatrième groupe (les enfants) ramasse les pots plastiques et les met dans des poubelles transportables (ces plastiques sont utilisés par les femmes pour allumer le feu de cuisine);
5. Et le dernier groupe formé de techniciens, assure le contrôle de la mise en terre des plants.

Pour un meilleur suivi et entretien régulier des plants plantés, la grappe a revu son organisation. Ils se sont constitués en groupe et ont réparti la superficie à planter au prorata du nombre de groupes. Ainsi, chaque groupe contrôlera et entretiendra les plants plantés dans sa parcelle. En cas de défaillance, le groupe est exclu du rang des producteurs.

- Au plan du gardiennage, 4 gardiens pris en charge, au départ par la grappe puis à partir de 2010 par le programme gommier, veillent à la sécurité des plants.
- Le suivi / évaluation est assuré par le chef de poste forestier assisté des 4 responsables des pépinières et du secrétaire général de la grappe.

b.1.2. Cas de Chéri (Diffa)

A Chéri, l'organisation est toute autre, les membres de la grappe se partagent les responsabilités pour la supervision de toutes les activités. Le recrutement des pépiniéristes se fait selon un certain nombre de critères bien définis: (i) être en bonne santé et avoir la force de bien travailler; (ii) disposer d'une faculté permettant de comprendre facilement toutes les techniques de production, d'entretien et de plantation. Après ce préalable, une formation des formateurs est dispensée aux acteurs recrutés, ensuite, les responsables des pépinières (formés par le projet) identifient les plus

dégourdis et leur confient des responsabilités : chef d'équipe, chef de suivi et de contrôle, chef de transport, chef de plantation...

Le comité de gestion de la grappe organise la plantation. Les femmes et les enfants capables sont désignés pour exécuter l'activité, les hommes s'occupent de la trouaison.

Chéri est une zone agropastorale. Le site quoique clôturé, est confronté au problème de la divagation des animaux. Pour protéger et sauvegarder les jeunes plants sur le site, la grappe a institué une loi qui interdit aux animaux de paître dans l'enceinte du site. Ainsi, il est dit que : "tout animal pris en flagrant délit de broutement est automatiquement conduit à la fourrière du village par le comité de gestion et le propriétaire est contraint de payer une somme d'argent avant de le récupérer". Les montants suivants sont fixés selon le type d'animal et le moment (jour ou nuit) où il a été pris : 500 F pour les petits ruminants le jour et 1000F la nuit; 1000 F le jour pour les gros ruminants et 2000 F la nuit.

L'argent collecté sert à alimenter la caisse de la grappe dont le fonds principal provient de la vente de la paille ramassée dans le site en fin de saison des pluies. En effet, hormis l'année 2009 où la pluviométrie était en deçà des attentes, chaque année, la grappe vend en moyenne 500 000 F CFA de paille. Malgré tout, le problème de divagation persiste faute d'un gardiennage rigoureux. La grappe s'est réunie avec les éleveurs pour trouver les solutions idoines. A l'issue de la réunion, il a été décidé de confier le gardiennage du site aux éleveurs tout en conservant la loi instituée. Mais depuis lors, aucun animal n'a été surpris dans le site.

Toutefois, il faut noter qu'en plus des taxes de fourrière et des bénéfices issus de la vente de la paille, les pépiniéristes s'accordent à verser 5% de leurs revenus à la caisse. Toutes ces recettes ont permis à la grappe de faire des réalisations concrètes et humanitaires, il s'agit entre autres de :

- Le redressement de la clôture du site;
- La construction d'un magasin pour la banque céréalière;



- Prises en charge du salaire des éducatrices du jardin d'enfants communautaire créée en octobre 2008 par l'UNICEF et l'Inspection des jardins d'enfants de Diffa;
- Achat de 10 voyages de graviers à titre de contribution volontaire pour la construction de la mosquée du vendredi;
- Octroi de prêts aux travailleurs qui sollicitent (le montant du prêt ne doit pas dépasser ce que le demandeur gagne dans l'exécution des activités du projet)

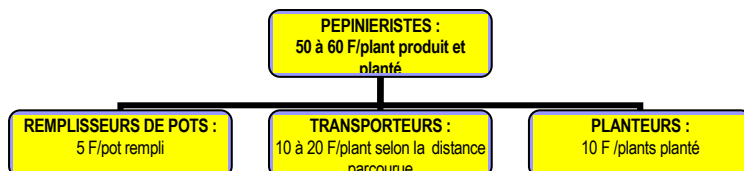
Partout, les membres de la grappe tiennent des réunions périodiques pour faire le point, relever toutes les défaillances, faire des propositions de rémédiation et prendre les décisions qui s'imposent.

1.4.3. Questionnaire adressé aux pépiniéristes

Au total 20 pépiniéristes ont été interviewés. Parmi eux, 7 seulement soit 35% ont bénéficié d'une formation initiale tantôt localement avec le service local de l'environnement tantôt à l'ICRISAT et sont érigés en formateurs. Les 65% ont acquis l'expérience sur le tas. Ils essaient à leur tour de perpétuer les acquis à d'autres acteurs afin qu'ils puissent non seulement les aider à accomplir leur tâche de production et de plantation de plants, mais aussi, c'est une façon d'impliquer tout le monde dans le processus et faire en sorte que chacun goutte aux bénéfices du projet.

Ainsi, au stade de remplissage de pots, les pépiniéristes engagent des femmes et des jeunes à exécuter l'activité au prix de 5 F par pot rempli. Comme indiqué plus haut, le transport sur le site est assuré par des charretiers recrutés pour la circonstance. Le prix varie de 10 à 20 F CFA le plan, selon les distances. Concernant la plantation, chaque pépiniériste recrute des bras valides (hommes, femmes, jeunes âgés de 10 ans à plus) au prix de 10 FCFA le plant planté.

Figure 2 : Répartition des revenus issus de la production des plants.



Un plant produit et planté coûte 100 FCFA, ce montant est réparti entre les différents intervenants comme suit :

Achat des pots plastiques.....15 F l'unité
Remplissage de pots.....5 F
Transport.....10 F à 20 F
Plantation.....10 F

Au total, pour chaque plant produit et planté, le pépiniériste dépense 40 à 50 FCFA et gagne 50 à 60 F par plant. Sauf à Lido et Tchida, où les producteurs, en plus de toutes les dépenses sus mentionnées, sont contraints de payer l'eau d'arrosage. Ils dépensent en moyenne 1800 FCFA par jour pendant 90 jours soit 162 000 FCFA par campagne.

Le gain varie selon la superficie à planter, le nombre de plants produits et la qualité des semences. D'une manière générale, chaque pépiniériste gagne en moyenne 200 à 500 000 F CFA par an voire des millions comme c'est le cas à Lido où un seul pépiniériste

peut gagner plus de 2000 000 F CFA par campagne, à travers la vente des plants. La construction d'ouvrages antiérosifs rapporte 15 à 100 000 F CFA aux paysans de Tchida et Lido où les sites nécessitent des travaux de réhabilitation avant plantation.

Le travail se fait à crédit, les paysans n'entrent dans leurs droits qu'après un contrôle de l'opérateur du projet et la signature d'une convention de financement entre le maire de la localité concernée (ou le président de grappe dont la commune n'est pas une zone d'intervention du PAC).

Le matériel, composé de : semences, pots plastiques, tonneaux, brouettes, tamis, seaux, arrosoirs, râteliers, bêche, pelles, pioche, sécateurs, gants, puisette, poulie, corde et des bœufs ou des ânes, est mis à disposition de la grappe par le projet depuis 2006. Les pépiniéristes remplacent à leur frais, le matériel usé. Cependant, le projet met à leur disposition des semences certifiées chaque année.

1.4.4. Questionnaire adressé aux charretiers et autres bénéficiaires

Les charretiers sont des gens qui disposent des charrettes et des bœufs ou des ânes pour des activités génératrices de revenus tels que : le transport des hommes (surtout les jours du marché), du bois, de la paille et autres produits de la récolte. Ils sont recrutés par les pépiniéristes pour le transport des plants, de la pépinière au site de plantation. Ils charroient 250 à 300 plants par voyage et peuvent effectuer 3 à 5 voyages par campagne de production. Si on considère le prix unitaire de transport à 10F, un charretier peut gagner en moyenne 40 000 F CFA par campagne.



Les autres bénéficiaires sont les constructeurs d'ouvrages anti érosifs, les remplisseurs de pots, les planteurs et autres aides pépiniéristes. Leur gain est fonction du travail accompli (nombre de pots remplis, nombre de plants plantés et ou nombre d'ouvrages réalisés). Ils gagnent en moyenne 10 à 15 000 F par an.

II. APERCU GENERAL DES AVANTAGES À COURT TERME DU PROJET

Le tableau suivant nous livre les informations relatives aux montants injectés par la Banque Mondiale à travers le PAC I et II dans les 4 grappes concernées par l'étude. Toutefois, il faut noter qu'en 2008, le coût des plantations et ouvrages ont été pris en charge par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre la désertification dans le cadre du programme gommier.

Tableau N° 5 : Situation de paiements des plants et ouvrages réalisés.

REGIONS	GRAPPE	MONTANT PERCU						TOTAL
		2006		2007		2009		
		Plants	ouvrages	Plants	Ouvrages	Plants	Ouvrages	
DIFFA	Chéri	28 330 600	0	46 400 000	0	37 147 874	0	111 878 474
DOSSO	Lido	2 000 000	5 000 000	1 947 200	4 868 000	3 331 200	1 124 252	18 270 652

MARADI	Chabaré	19 543 000		7 010 500	0	28 032 220	0	54 585 720
TILLABERY	Tchida	3 500 000	78 750 000	0	0	714 210	0	82 964 210
TOTAL		53 373 600	83 750 000	55 357 700	4 868 000	69 635 546	1 124 252	268 109 098

Source : Rapports de missions de l'Unité de Gestion du Projet : 2006, 2007, 2009

Au total, les populations des zones concernées par cette étude ont reçu du PAC un montant global de : deux cent soixante huit millions cent neuf mille quatre vingt dix huit **(268 109 098) francs CFA** répartis entre les différents acteurs. En 2008, c'est le Ministère de L'Environnement et de la Lutte contre la Désertification, dans le cadre du Programme Gommier, qui a pris en charge les frais de production de plants et confection d'ouvrages anti érosifs. Sur les 4 grappes enquêtées, 3 (Chabaré, Chéri et Lido) ont produit et ont reçu respectivement : 4 000 000 FCFA ; 6 700 000 F CFA et 1 831 300 CFA soit un total de : douze millions cinq cent trente un mille trois cents **(12 531 300) francs CFA**. En somme, c'est deux cent quatre vingt millions six cent quarante mille trois cent quatre vingt dix huit **(280 640 398) francs CFA** qui ont été investis dans la réhabilitation des terres et l'achat des plants produits et plantés.

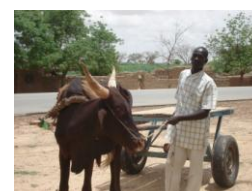
Ces frais ont permis d'améliorer très positivement, les conditions de vie des communautés. Ainsi, les avantages tirés du projet par les communautés sur les plans économique, écologique et social, se résument comme suit :

2.1. Au plan économique :

Avant l'arrivée du projet, les principales sources de revenus des acteurs interrogés sont : l'agriculture, l'élevage, couture, tresse ou coiffure et le petit commerce. Dans le cadre des activités du projet (citées plus haut), en dehors de Tchida qui a enregistré des pertes en 2006 et 2009 (pertes d'animaux en 2006 lors de transport de cailloux pour renforcer les demi lunes et d'argent en 2009 pour retard accusé dans la production des plants), tous reconnaissent que les activités du projet ont rehaussé leurs revenus monétaires qui, auparavant, étaient en deçà des besoins vitaux de leurs familles respectives. Ce qui fait que tous sont très satisfaits des bénéfices à court terme du projet, car les revenus issus de la vente des plants et la réhabilitation des terres leur permettent de faire face à leurs besoins indispensables.

Il faut noter que les pépiniéristes sont les plus privilégiés que les autres, non seulement, ils bénéficient de la formation sur les techniques de production, entretien et plantation mais aussi, ils gagnent beaucoup (des centaines de mille voire des millions) à travers la vente des plants produits et plantés. Certains d'entre eux (les mieux organisés) ont fait des réalisations concrètes.

Hormis Tchida, qui n'a commencé la production qu'en 2009, dans toutes les localités concernées par l'étude, les chefs d'équipes ont payé des moyens de locomotion (motos, véhicules UNIMOG communément appelé Langué – langué en Haoussa) pour faciliter leur déplacement et assurer la liaison entre les différents marchés, certains ont réhabilité et ou acheté de nouvelles maisons et des champs de culture pour augmenter leur production agricole et/ou améliorer l'élevage de petits et grands ruminants. Les femmes, quant à elles, s'engagent dans la promotion des activités génératrices de revenus (fabrication d'huile



d'arachide, petit élevage, vente de condiments, vente de beignets, confection de nattes et rideaux végétaux ...).

2.2. Au plan écologique

Le constat est positif dans l'ensemble, les sols des sites élus qui étaient au début complètement dégradés se reconstituent, on note une augmentation d'arbres utiles, des pâturages et du fourrage en quantité et en qualité. Une bonne partie des superficies à planter est réhabilitée, le couvert végétal revitalise les sols, les cultures intercalaires hier impossibles sont aujourd'hui réalisables donnant ainsi espoir aux paysans quant à l'augmentation de la productivité agricole et la sécurité alimentaire. Les ouvrages construits et l'évolution des plants ralentissent le ruissellement des eaux de pluies et freinent l'érosion hydrique et éolienne. Ces réalisations ont en outre mis fin aux problèmes d'inondation que connaissent certains villages comme Tchida et bien d'autres villages de la région de Dosso qui ne sont pas pris en compte dans l'échantillonnage de cette étude. Il s'agit de : Boukki (département de Loga,), Birnin Falla et Goubèye (département de Dogon Doutchi). Les populations se réjouissent ainsi de l'amélioration de leur cadre de vie.



On note en outre sur ces sites le retour progressif de la faune sauvage tels que les rongeurs souris, hérisson, fouine, écureuil, lièvre, ...), les reptiles (serpents, lézard...), les oiseaux (tourterelles, perdrix, pigeons sauvages, corbeaux, alouettes), les mammifères comme le singe (à Chabaré), et des insectes.

2.3. Au plan social

Le premier avantage salubre est la sécurisation foncière qui est une exigence de la Banque mondiale et dont les communautés s'en réjouissent. En effet, tous les sites de plantation d'*Acacia senegal* sont aujourd'hui sécurisés par la délivrance d'actes légaux (titres fonciers, actes de cession, actes de détention coutumière, concession rurale). Les titres fonciers et les concessions rurales sont délivrés par les Commissions foncières départementales après enquête foncière approfondie.

Les titres de contrats d'exploitation sont délivrés par les propriétaires et les présidents des grappes après signature du chef de village, du président de la COFO de base et du secrétaire permanent de la COFO de base.

De type participatif, le projet « Plantation d'*Acacia senegal* », a favorisé, toujours au plan social :

- Le renforcement de la cohésion sociale entre les membres, qui, à travers les travaux sur les sites, se connaissent davantage, se fréquentent et discutent périodiquement sur les acquis des biens communs;
- Le renforcement des liens de solidarité et la culture de la vie associative ;
- La disponibilité au niveau local d'une main d'œuvre qualifiée pour garantir la pérennisation des acquis du projet ;
- L'amélioration des conditions de vie des ménages en réduisant le phénomène de la pauvreté. En effet, les pépiniéristes témoignent que, depuis le démarrage de ce projet, ils sont venus presque à bout de leurs problèmes financiers. Ils

essaient de fructifier ce qu'ils gagnent dans la vente des plants produits et subvenir à leurs besoins. Leurs conditions s'amélioreront davantage lorsque les revenus issus de la vente de la gomme arabique et du paiement des crédits de carbone vont commencer à tomber ;

- La création d'emploi qui a contribué à la réduction de l'exode rural et à la stabilité des ménages;
- Le développement de la pharmacopée traditionnelle qui permet à la population de se passer de certains soins médicaux modernes ;
- L'augmentation des espaces culturelles et la sécurité alimentaire grâce à la pratique des cultures intercalaires;
- Le rétablissement du sylvo - pastoralisme ;

2.4. Groupe des bénéficiaires

Les bénéficiaires de ce projet sont les populations des villages membres des différentes grappes. Le tableau ci-dessus nous montre la situation des groupes par grappe et par village membre.

Tableau N° 6 : Situation de la population totale et des bénéficiaires par grappe concernée

Grappe	Villages	Nombre d'habitants			Nombre de personnes prenant part aux activités du projet			
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Total
Chabaré	Chabaré	810	900	1760	45	13	20	78
	Zountou	200	300	500	20	7	13	40
	Tribu Hardo Maty	100	150	250	20	40	13	39
	Tribu Hardo Na maïna	150	250	400	17	5	13	35
	Tribu Hardo Ado	60	80	140	15	2	11	28
	Tribu Hardo Bassoua	80	120	200	15	4	10	29
	Tribu Hardo Dan Kullu	160	170	330	19	6	14	29
Total		1610	1970	3580	151	41	96	288
Chéri	Breimguijiram	179	187	366	128	54	47	133
	Chéri	693	658	1351	214	517	312	1043
	Dirwa	69	66	135	Données non disponibles			-
	Faya Issa	77	74	151	-	-	-	-
	Faya fallel	116	111	227	-	-	-	-
	Kayétawa	693	658	1351	50	69	72	191
Total		1827	1754	3581	392	640	431	1367
Lido	Lido	1380	1372	2752	537	00	324	951
	Bayawa	69	78	147	7	0	50	57
	Fada	141	140	281	5	0	215	220
	Rouga	150	175	325	-	-	-	-
	Wassangou	290	300	590	20	-	100	120
Total					569	0	689	1258
Tchida	Tchida			522	Données non disponibles			
	Garbeytombo			1267				
	MaoureyToyébinkani			855				
	Bani Kanu			518				
	Dan Tchiandoutagui			430				
	Tchida Tafa Koira			342				
Total				3934				

Source : enquête

III. EFFETS NEGATIFS SUR LE BIEN ETRE ECONOMIQUE ET SOCIAL DES COMMUNAUTES

Les effets négatifs sur le bien être économique et social des communautés situées sur les zones d'études, sont de faible importance voire négligeables,

La Perte de pistes situées sur le site: la clôture du site (cas de Chabaré et Chéri) en vue de protéger les jeunes plants de la divagation des animaux et autres dégâts, a entraîné (i) l'obstruction voire l'élimination des voies de passage traversant le site ; (ii) une réduction en terres de parcours et/ou de pacage pendant les premières années de la plantation. L'interdiction d'accès aux animaux par la clôture et le gardiennage constitue une source de petits problèmes entre les gardiens du site et les propriétaires d'animaux contraints de payer des taxes de fourrière lorsque leurs animaux sont pris en flagrant délits de pâturage clandestin.

Le problème d'insuffisance d'eau pour les hommes et les animaux en période de production de plants. Cette situation s'explique par l'accroissement de la population et du cheptel. En effet, la longue attente autour du puits, fait souffrir les femmes, qui, en plus de la corvée d'eau, ont d'autres occupations, notamment : la cuisine et le ménage. Il arrive des jours où, le puits tari, il faut attendre plusieurs heures (le temps que l'eau s'accumule) avant de la puiser.

Face à cette situation, les communautés des grappes concernées ont formulé les propositions suivantes :

- Sensibiliser les éleveurs sur la portée écologique, économique et environnementale du projet;
- Confier les animaux à un berger spécialisé dans la garde des animaux en pâturage moyennant un salaire consensuel;
- Augmenter le nombre de puits et forage pour éviter de causer des désagréments aux populations locales et périphériques.

IV. PERSPECTIVES DE PERENNISATION DES ACQUIS

A la question de savoir quelles dispositions prendre pour pérenniser les acquis quand le projet va arriver à terme, les paysans ont formulé des propositions sages :

L'ensemble des enquêtés ont pris l'engagement de ne pas laisser tomber l'héritage du PPAS. Ils affirment qu'ils vont continuer : (i) l'entretien des sites tout en maintenant l'organisation actuelle ; (ii) et la production des plants d'Acacia pour réhabiliter leurs champs et si possible vendre à des privés ;

Ils formulent les vœux d'avoir des puits ou forage pour faciliter l'arrosage des jeunes plants, pratiquer les cultures de contre saison et surtout d'être épaulés par les services techniques de l'environnement pour l'encadrement et le suivi.

2^{ÈME} PARTIE

Rapport spécifique par grappe

ANALYSE DU SCENARIO SANS ET AVEC PROJET

Cette partie est consignée dans le rapport spécifique de chaque grappe. Ici, il s'agit de faire la situation des sources de revenus et revenus monétaires annuels moyens des acteurs interviewés avant et pendant la mise en œuvre du projet

Fiche N°1 : GRAPPE DE CHABARÉ

I. INFORMATIONS GENERALES

1.2. Présentation de la grappe

1.2.1 Description géographique du territoire.

La grappe de chabaré est située dans la commune rurale de Maijirgui à 22 km à l'Est de Tessaoua chef lieu du département. Elle a une population estimée à 5 723 habitants¹⁰ répartie dans 2 villages et 5 tribus qui sont : Les villages de Chabaré et de Zountou et les tribus de Hardo Ado, Hardo Basso, Hardo Mati, Hardo Dan koulou et Hardo Na Maïna. Les distances entre le siège et les autres villages membres de la grappe varient entre 2 à 3 km. Le village de Chabaré qui est le siège de la grappe serait créé en 1899. Le site situé dans la forêt classée, se trouve à l'Est et aux abords immédiats du village de Zountou peulh et à des distances variant de 1 à 3 km des villages de Zountou et de Chabaré.

Cette grappe est limitée au nord par le village de Kongomé (Mirriah région de Zinder), à l'ouest par Maijirgui, au Nord par Debi et au sud par Sarab.

1.2.2. Paramètres physiques de base

Le climat : Le climat de la zone de Chabaré se caractérise par des températures relativement élevées favorisant l'évaporation et l'évapotranspiration qui ont pour conséquence, l'assèchement des plans d'eau.

L'insuffisance, l'irrégularité et la mauvaise répartition des pluies, ont un impact négatif sur les ressources naturelles (sol, eau, végétation) et constituent une contrainte quant à leur exploitation.

Les sols: Dans la grappe de Chabaré, on distingue, 3 types de sols: (i) les sols sablonneux (jigawa en haoussa) ; (ii) les sols sablo- limoneux réservés à la production agricole; (iii) Les sols argileux réservés à la production agro-sylvo-pastorale.

La principale contrainte reste l'érosion hydrique et éolienne entraînant la dénudation des plateaux et l'ensablement des terres agricoles d'une part et le ravinement des terres de cultures d'autre part.

La végétation : la particularité de la grappe de Chabaré est la présence d'une forêt classée très dégradée mais entrain d'être réhabilitée par le projet. Cette forêt s'étend sur une superficie de 795 ha dans la partie Est de la grappe. A part la forêt classée, la végétation varie selon le type des sols. Les espèces les plus abondantes sont : *Acacia occidentalis* (kinkiliba en haoussa), *Acacia albida* (Gao en haoussa), *Zizyphus mauritiana* (magaria en haoussa) et *Balanites aegytiaca* (adoi en haoussa) etc.

¹⁰ Chiffres obtenus à partir des projections faites sur la base du recensement général de la population de 2001.

Les populations tirent comme bénéfiques de ces ressources, du bois de chauffe, de l'ombrage, du brise vent, du pâturage, de l'alimentation pour les hommes, de la matière première pour la médecine traditionnelle... mais la dégradation continue du couvert végétal due aux actions conjuguées de l'homme, des animaux et de la sécheresse persistante de ces dernières années ont limité l'exploitation de ces ressources. C'est pourquoi, le PAC a initié et mis en œuvre la création d'une gommeriaie à Chabaré.

Les ressources en eau : la grappe de Chabaré possède, 9 puits modernes et un forage à Chabaré. Selon le témoignage des personnes interrogées, ces infrastructures sont en deçà des besoins des hommes et des animaux. L'arrosage des plants en pépinière constitue une charge supplémentaire qui vient augmenter les besoins en eau.

Occupation de la population : l'agriculture et l'élevage sont les principales activités des habitants de la grappe. L'agriculture est pratiquée par l'ensemble des groupes ethniques. Les productions sont issues des cultures de base (mil, sorgho,) et de rente (niébé (ou haricot), arachide, oseille, sésame, voandzou et calebassier). L'accès à la terre se fait par la voie du fermage, d'achat et d'héritage tant pour les hommes que pour les femmes. Les instruments de travail sont traditionnels et rudimentaires : houe, hilaire, daba.

L'élevage qui constitue la seconde activité économique de la zone, est l'apanage des peulhs et d'une frange des agriculteurs considérés comme nantis. Les animaux élevés sont : les bovins, les caprins, les ovins, les camelins, la volaille et quelques têtes d'assins et d'équins. Le bilan fourrager est quasiment déficitaire ces dernières années, cela est dû à l'irrégularité des pluies et à la pauvreté des sols. Pour assurer un encadrement de proximité, 2 paras vétérinaires sont formés et disponibles au niveau de la grappe.

2. 2. Statut et Utilisation du site.

Le site a été choisi dans la forêt classée de la localité. Cette dernière a été classée par arrêté N°506/SE/F du 21 janvier 1956 (PGT/CR Chabaré, 1999)¹¹. Elle relève du domaine forestier de l'État aux termes de la loi N° 2004-040 du 08 juin 2004 portant régime forestier au Niger (art. 17, alinéa 1). Avant le démarrage du projet, cette forêt était très dégradée et faisait office d'une aire de pâturage pour les villages et les hameaux s'y rattachant pendant la saison des pluies.

La superficie totale du site est de 795 ha. La sécurisation foncière, a été meublée par la délivrance d'un acte de concession rurale et d'un contrat d'exploitation de terrain, à la grappe. Les activités de plantations, concourent à la mise en valeur de la forêt et ne font pas entorse aux dispositions législatives et réglementaires consacrées par le code rural et la nouvelle loi forestière du Niger.

Gestion des ressources naturelles : les acteurs de la grappe de Chabaré ne sont pas profanes dans le domaine des travaux communautaires liés notamment à la gestion des ressources naturelles. Ils avaient déjà acquis une expérience avec le Projet de Gestion des Ressources Naturelles (PGRN) dont les prérequis ont servi de base au démarrage des activités du PAC. Elles ont déjà travaillé sur l'actuel site et dans le

¹¹ Version final du rapport d'Etude d'Impact Environnemental et Social. Projet Bio carbone, 2005,

domaine de la Gestion des Ressources Naturelles. Les activités de plantation d'*Acacia senegal* les édifient davantage dans le domaine.

Cohésion/quiétude sociale : la population de la grappe de Chabaré est composée de Peulhs nomades sédentarisés qui représentent 45% de la population totale et des agriculteurs Haoussa 55%. L'ensemble des acteurs interrogés affirme qu'avant l'arrivée des projets (PGRN, PAC), ces deux ethnies vivaient à distance, les peulhs avaient la hantise de s'approcher des Haoussa, considérés comme peuples autochtones. Les deux ethnies se marient très rarement entre elles. Aujourd'hui, avec les activités du projet de plantation d'*Acacia senegal*, les choses ont beaucoup changé. Les relations sociales qui ont commencé à s'améliorer depuis le PGRN, se renforcent davantage : les éleveurs sédentarisés et les agriculteurs, les autochtones et les allochtones constituent aujourd'hui une même famille ayant en partage les mêmes terroirs et les ressources naturelles qu'ils contiennent, ils se fréquentent mutuellement et leurs enfants se marient entre eux. Ces travaux ne font que renforcer la cohésion sociale qui faisait défaut entre les différents groupes. Du reste, il est rare d'enregistrer des cas de conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles au niveau de la grappe.

Avantages à court terme du projet : outre les avantages écologiques (protection des sols, fonction de brise vent, etc.), les profits à court terme que la population tire des activités de plantation sont entre autres; la clôture du site, la vente des plants produits et plantés, la récolte et la vente du foin. A long terme, elle espère récolter du bois et bien entendu, bénéficier des avantages monétaires issus de la vente de la gomme arabique. Pour maximiser ces avantages, les populations ont souhaité avoir d'autres espèces locales à savoir : *Zizyphus mauritiana*, *Bauhinia rufescens* et *Acacia nilotica* pour leurs valeurs économiques. Les tableaux ci-dessous nous livrent tous les détails des avantages issus des activités du projet de plantation d'*Acacia senegal*.



Roufaï , pépiniériste, SG de la grappe devant la moto qu'il a payée avec avec les revenus issus de la vente des plants



Abdou , tirant son bœuf et sa charrette qu'il s'est procuré ses revenus.

Tableau N°7 : Revenus sans et avec projet des acteurs de la grappe de Chabaré

N°	Noms et prenom	Localités	Rôle	Source des revenus	Revenus sans projet	Source des revenus avec projet	Revenus additionnels	Revenus totaux avec projet	Utilisation faite des revenus additionnels
1	Ado Malam Habou	Zountou Haoussa	Pépinieriste	Agriculture	180562	Vente de plants	230 000	410 562	Petit commerce: augmentation du capital; Augmentation de cheptel pour développer l'élevage; Achat vivres; Aide aux nécessiteux
				Commerce	150000			150 000	
				Elevage	648500			648 500	
				TOTAL	979062			1 209 062	
2	Habou Yacouba	Zoutoun Peul	Pépinieriste	Agriculture	81025	Vente de plants	464 075	545100	Achat vivres Embouche bovine et ovine
				Elevage	7118750			7118750	
				Commerce	300000			300000	
				Vente des produits forestiers	5000			5000	
				TOTAL	7 504 775		464 075	7 968 850	
3	Magou Abdou	Zoutoun Peul	Pépinieriste	Agriculture	51935	Vente de plants	117375	169310	Augmentation de cheptel pour agrandir le troupeau; Achat vivres Contribution aux cérémonies
				Elevage	521750			521750	
				TOTAL	573685		117375	691060	
4	Harou Habou	Zountou Peulh	Pépinieriste	Agriculture	56937	Vente de plants	225000	335000	Augmentation de cheptel; Achat vivres et habits Aide aux nécessiteux;
				Elevage	110000			110000	
				Commerce	36000			36000	
				TOTAL	202937		25000	481000	
5	Fati Saley	Chabaré	Pépinieriste	Agriculture	0	Vente de plants	78500	78500	Satisfaction des besoins nutritionnel et vestimentaire de la famille; Mariage des enfants;
				Elevage	35750			35750	
				Petit commerce	30000			30000	
				TOTAL	65750		78500	144250	
6	Laouli Malam Yahaya	Chabaré	Pépinieriste	Agriculture	168845	Vente de plants	306 800	475 645	Achat vivres et Habits; achat de médicament en cas de maladies Contribution pour cérémonies : Mariage, baptême...
				Elevage	60825			60 825	
				Commerce	80000			80 000	
				TOTAL	309670			616 470	
7	Saidi Ibrahi	Zountou Haoussa	Pépinieriste	Agriculture	81000	Vente de plants	260 000	341 000	Aviculture; embouche ovine Contribution aux cérémonies : Mariage, baptême...
				Elevage	133375			133 375	
				Commerce	40000			40 000	

				TOTAL	254375			514 375	
8	Abdou Sanda	Chabaré	Pépiniériste	Agriculture	130675	Vente de plants d'Acacia S	322250	452925	Achat vivre et Habits
				Elevage	72188			72188	Petit élevage; Aviculture
				Commerce	40000			40000	Acquisition d'une charrette et d'un bœuf
				TOTAL	242863		322250	565113	
9	Mme Nazannou Nana	Chabaré	Pépiniériste	Agriculture	0	Vente de plants	99500	99500	Achat vivres et Habits
				Elevage	61575			61575	
				Commerce	30000			30000	
				TOTAL	91575			191075	
10	Amadou Abdou	Hardo Dan Koulou	Pépiniériste	Agriculture	304 375	Vente de plants	238 750	543 125	Embouche ovine
				Elevage	1 807 290			1 807 290	Achat charrette et nourriture
				Commerce	300 000			300 000	Contribution pour cérémonies: Mariage, baptême...
				TOTAL	2 411 665			2 650 415	
11	Moutari Maman	Zountou Peul	Charretier	Agriculture	331 875	Transport de plants	31 250	363 125	Achat vivres, amélioration de la
				Elevage	412 250			412 250	Production animale
				Commerce	300 000			300 000	
				TOTAL	1 044 125			1 075 375	
12	Laminou Malam Harou	Chabaré	Charretier	Agriculture	87 875	Transport de plants	50 000	137 875	Entretien de la famille
				Elevage	587 500			587 500	
				Vulcanisateur	30 000			30 000	
				TOTAL	705 375			755 375	
13	Moussa Balla	Chabaré	Charretier	Agriculture	135 500	Transport de plants	16 000	151 500	Achat vivres; condiments
				Elevage	76 500			76 500	
				Commerce	240 000			240 000	
				TOTAL	452 000		16 000	468 000	
14	Tahirou Matti	Hardo Dan Koulou	Charretier	Agriculture	126 345	Transport de plants	18 750	145 095	Achat nourriture et Habit
				Elevage	851 500			851 500	Embouche ovine et bovine

				Commerce	50 000			50 000	
				TOTAL	1 027 845		18 750	1 046 595	
15	Matti Malam Chaibou	ZoutounHaoussa	Charretier	Agriculture	74 345	Transport de plants	12 875	87 220	Achat vivres et Habits, aviculture
				Elevage	265 715			265 715	Embouche ovine et bovine
				Commerce	50 000			50 000	Prise en charge des soins médicaux de la famille
				TOTAL	315 715		12 875	402 935	
16	Maman Ibrah	Zountou Haoussa	Autre bénéficiaire	Agriculture	92 987	Remplissage	7 500	137 487	Achat vivre Embouche bovine
				Commerce	60 000	trouaison	18 125	260 000	Aviculture
				Elevage	305 000	Plantation	18 125	314 000	
						Remplissage Tonneaux	750	0	
				TOTAL	457 987		44 500	711 487	
17	Malam Moutari M Badamassi	Zountou Haoussa	Autre bénéficiaire	Agriculture	910 625	Vente de plants	200 000	1 119 625	Petit commerce ;petit elevage
				Elevage	127 000	Plantation	9 000	326 000	
								80 000	
				TOTAL	1 037 625		209 000	1 525 625	
18	Abdou ali	Chabaré	Autre bénéficiaire	Agriculture	91 875	Plantation	199 000	370 875	Achat vivres
				Elevage	15 812	Gardiennage	80 000	75 812	
				Forgeron	PM				
				TOTAL	107 687		279 000	446 687	
19	Ayou Moussa	Zountou Haoussa	Autre bénéficiaire	Agriculture	3 720	Remplissage	60 000	63 720	Achat vivres
				Elevage	33 750	Et semis		33 750	
				Commerce	180 000			180 000	
				TOTAL	217 470		60 000	277 470	
20	Mahamadou M Aboubacar	Chabaré	Autre bénéficiaire	Agriculture	214 000	Remplissage	4 875	240 232	Achat vivre et Habits
				Elevage	184 750	trouaison	8 357	327 250	
				Commerce	100 000	Plantation	7 875	100 000	
						Remplissage tonneaux	5 125	0	
				TOTAL	498 750		26 232	667 482	
21	Roufai Nomao	Chabaré	Membre grappe	Agriculture	21 000	Vente de plants	142 500	163 500	Acquisition de moyen de locomotion (Moto)
				Elevage	22 500			22 500	achat vivres et Habits
				Coiffure	180 000			180 000	

				TOTAL	223 500				
22	Souley Habou	Zountou Peul	Membre grappe	Agriculture	207 512	Vente de plants	160 000	367 512	achat vivre
				Elevage	1 002 500			1 002 500	
				Commerce	300 000			300 000	
				TOTAL	1 510 012			1 670 012	
23	ELH Balla Ado	Zountou peul	Membre grappe	Agriculture	390 625	Vente de plants	305 625	798 125	Elevage;Achat vivre
				Elevage	3 797 685	Plantation	101 875	4 101 685	
				Commerce	600 000			604 165	
				TOTAL	4 788 310		407 500	5 503 975	
24	Naino Matti	Chabaré	Membre grappe	Agriculture	111 675	Vente de plants	304 000	419 840	Achat vivres, élevage bovins; Prise en charge des soins Médicaux de la famille, Aide aux nécessiteux
				Elevage	455 000	Transport	4 165	917 500	
				vente d'eau	50 000			50 000	
				TOTAL	616 675		308 165	1 387 340	
25	Malam Maâzou BaKo	Zountou Haoussa	Membre grappe	Agriculture	39 000	Vente de plants	462 500	501 500	Acquisition d'une charrette et d'un bœuf;achat vivres et habits ; prise en charge des soins médicaux de la famille
				Elevage	273 315			273 315	
				Commerce	192 000			192 000	
				TOTAL	504 315			966 815	

Source : Enquête

Tableau N° 8: Scénario des avantages sans et avec projet

Scénario sans projet			Scénario avec projet		
Au plan économique	Au plan social	Au plan écologique	Au plan économique	Au plan social	Au plan écologique
<p>Faible capacité d'auto financement; Baisse de la production agro pastorale; Faible niveau de développement des AGR (Activités Génératrices des Revenus)</p>	<p>Il y'avait une certaine distance entre les peuls et les agriculteurs; Conflit fréquent entre agriculteur (Litige foncier), et entre agriculteurs et éleveurs; Dégradation des conditions de vie des populations due à la baisse de la production agropastorale; Exode massif et chômage; Insuffisance des terres agricoles; - Pression démographique; - Analphabétisme; - Mauvaise fréquentation scolaire; - Faible taux de scolarisation en général et de la jeune fille en particulier; - Insuffisance d'infrastructures de communication</p>	<p>Dégradation des terres, surtout de la forêt classée suite aux actions conjuguées de l'homme des animaux et des sécheresses récurrentes; Développement de l'érosion hydrique et éolienne; Insuffisance des eaux des pluies; dégradation de l'écosystème; Ensablement des terres des cultures; Insuffisance de fourrage; Surexploitation des terres de culture; Appauvrissement des sols cultivés;</p>	<p>Augmentation des revenus des ménages; Augmentation de pouvoir d'achat; Acquisition de moyen de locomotion (Moto); Réduction d'exode rural; Reconstitution du cheptel; Acquisition de moyen de transport (Charrette); Réduction de la vente des animaux; Facilité d'avoir un prêt d'argent en cas de difficulté avec la garantis issue de la vente des plants produits; Acquisition de nouveau cheptel et épanouissement de l'élevage; Facilité d'organiser les mariages des enfants; Alimentation de la caisse de la grappe avec les revenus issue de la vente de la paille et des taxes de fourrière; Promotion d'Activités Génératrices de Revenus (AGR); Disponibilité de la main d'œuvre due à la réduction d'exode rural;</p>	<p>Amélioration des relations inter villageoise : meilleure fréquentation des deux ethnies; Renforcement de la cohésion sociale; Installation de la confiance entre les communautés; Création des nouvelles amitiés; Elargissement de connaissance; Renforcement de lien de solidarité; Diminution des querelles entre les éleveurs et les agriculteurs ; Consolidation des liens de fraternités entre les communautés; Retrouvaille des communautés grâce aux travaux collectifs sur le site (Piquetage, trouaison, plantation, redressement clôture etc.); Mariage entre les communautés des différents villages; Circulation de l'information et retrouvaille des communautés à l'occasion des cérémonies ou travail collectif sur le site; Entre aide mutuelle entre les communautés en cas des cérémonies (Mariage, Baptême décès); Création d'emplois; réduction de la pauvreté; Réduction d'exode rural qui a pour effet la stabilité des foyers conjugaux; Amélioration de la sécurité alimentaire; Augmentation des terres de cultures et de la productivité agricole grâce à l'exploitation du site pour des cultures intercalaires à travers l'octroi des contrats; Stabilité des habitants dans leur village; Création des activités génératrices de revenus;</p>	<p>Reconstitution de la flore; Retour progressif de la faune sauvage (Lièvre, écureuil, Singe); Réhabilitation du sol; Prise de conscience des communautés sur l'utilité des arbres et la réhabilitation des terres dégradées; Ralentissement de la vitesse du vent; Stabilité des sols; Possibilité de mettre les champs en jachère grâce à la mise en culture du site de plantation par des contrats de cultures ;</p>

Source : Enquête

Tableau 9 : Identification des interviewés de la grappe de Chabaré

N°	Noms et prénoms	Village	Rôle/activité	Age	Niveau D'instruction	Situation matrimoniale	Nbre pers à charge
1	Ado Malam Habou	Zountou Haoussa	Pépiniériste	57 ans	Etudes coraniques	Marié	20
2	Habou Yacouba	Zoutoun Peul	Pépiniériste	40 ans	Alphabétisé	Marié	10
3	Magou Abdou	Zoutoun Peul	Pépiniériste	40 ans	RAS	Marié	17
4	Harou Habou	Zountou Peul	Pépiniériste	60 ans	RAS	Marié	20
5	Mme Fati Saley	Chabaré	Pépiniériste	35 ans	Primaire	Veuve	4
6	Laouli Malam Yahaya	Chabaré	Pépiniériste	47 ans	Etudes coraniques	Marié	10
7	Saidi Ibrahim	Zountou Haoussa	Pépiniériste	45 ans	Alphabétisé	Marié	8
8	Âbdou Sanda	Chabaré	Pépiniériste	29 ans	Collège	Marié	16
9	Mme Nazanou Nana	Chabaré	Pépiniériste	35 ans	Alphabétisé	Marié	7
10	Amadou Abdou	Hardo Dan Koulou	Pépiniériste	59 ans	Alphabétisé	Marié	20
11	Moutari Maman	Zountou Peul	Charretier	40 ans	Alphabétisé	Marié	9
12	Laminou Malam Harou	Chabaré	Charretier	57 ans	RAS	Marié	11
13	Moussa Balla	Chabaré	Charretier	28 ans	RAS	Marié	12
14	Tahirou Mati	Hardo Dan Koulou	Charretier	36 ans	Etudes coraniques	Marié	12
15	Mati Malam Chaibou	ZoutounHaoussa	Charretier	28 ans	Alphabétisé	Marié	7
16	Maman Ibrah	Zountou Haoussa	Autre bénéficiaire	30 ans	Alphabétisé	Marié	10
17	Malam Moutari M Badamassi	Zountou Haoussa	Autre bénéficiaire	50 ans	Alphabétisé; E. coranique	Marié	20
18	Abdou ali	Chabaré	Autre bénéficiaire	60 ans	RAS	Marié	4
19	Mme Ayou Moussa	Zountou Haoussa	Autre bénéficiaire	63 ans	RAS	Marié	6
20	Mahamadou M Aboubacar	Chabaré	Autre bénéficiaire	43 ans	Alphabétisé; E. coranique	Marié	9
21	Roufai Nomao	Chabaré	Membre grappe	31 ans	Collège	Marié	9
22	Souley Habou	Zountou Peul	Membre grappe	54 ans	Alphabétisé	Marié	23
23	ELH Balla Ado	Zountou peul	Membre grappe	52 ans	Etudes coraniques	Marié	35
24	Naino Mati	Chabaré	Membre grappe	57 ans	Etudes coraniques	Marié	23
25	Malam Maâzou BaKo	Zountou Haoussa	Membre grappe	67 ans	Alphabétisé; E. coranique	Marié	25

Source : Enquête

FICHE 2 : GRAPPE DE CHERI

I. INFORMATIONS GENERALES

1.2. Présentation de la grappe

1.2.1 Description géographique du territoire.

La grappe de Chéri se trouve dans la commune urbaine de Maïné Soroa à environ 150 Km. Elle est limitée à l'Est par Maïné Soroa, à l'Ouest et au Nord par la commune rurale de Goudoumaria et au Sud par le Nigeria. La Ville de Chéri (siège de la grappe) est à 22 Km de Djadjéri à partir de la Route Nationale N°1 (RN1). La grappe compte environ 3581 habitants composés majoritairement de Kanouri qui partagent leur terroir avec des peulhs éleveurs et quelques Haoussa venus du Nigeria et de Zinder.

1.2.2. Paramètres physiques de base

Le climat : le climat de la zone de Chéri est de type sahélien. Il est caractérisé par l'insuffisance et la mauvaise répartition des pluies.

Les sols : On distingue deux type de sols dans la grappe de Chéri : (i) les sols limoneux sableux (état des sites de plantation d'*Acacia senegal*) et des vallées qui sont des sols limoneux argileux adaptés à la culture pluviale (mil, sorgho, niébé...).

On y rencontre des vallées, des dunes et de nombreuses cuvettes autour desquelles se pratiquent plusieurs types d'activités : culture maraîchères, arboriculture, exploitation du bois, gisement de sel et du natron, exploitation des raphias pour la confection des habitats.

La végétation : la végétation se limite à des ressources ligneuses dominées par des épineux (*Acacia senegal*, *Acacia seyal*...) concentrées dans les vallées et quelques rares arbustes.

Les ressources en eau : les populations de la grappe de Chéri disposent de 7 puits cimentés et une borne fontaine installée dans l'enceinte du village de Chéri. On note également la présence de plusieurs cuvettes où se pratiquent plusieurs activités génératrices de revenus, notamment : les cultures maraîchères, l'arboriculture, l'exploitation des raphias pour la confection d'habitats, l'exploitation de sel et de natron.

Occupation de la population : Les principales activités des communautés de la grappe de Chéri demeurent : l'agriculture, l'élevage et le commerce. En cas de mauvaise récolte, les bras valides vont en exode au Nigeria et/ou en Libye. Mais avec la mise en œuvre du projet de plantation d'*Acacia senegal*, ce phénomène tend à disparaître progressivement.

Contrairement aux autres contrées du pays où c'est l'agriculture qui domine, dans la grappe Chéri, zone à vocation pastorale, c'est l'élevage qui constitue l'activité principale.

Le commerce est très peu développé du fait de l'inexistence de voies de communication modernes et l'insuffisance des marchés (un seul marché sis au siège de la grappe pour toute la zone).

L'existence de cuvettes offre l'opportunité à la population de pratiquer des cultures maraîchères pendant la saison sèche et froide.

Les activités du projet constituent aussi une occupation pendant la période morte et contribuent à la réduction d'exode rural tout en créant une stabilité des foyers conjugaux.

2. 2. Statut et Utilisation du site. La grappe de Chéri compte 3 sites situés à Chéri, Kayétawa et Breimguijiram.

Tous les sites élus de la grappe de Chéri sont constitués d'une terre vacante et des champs particuliers. Pour garantir la sécurisation foncière, la Commission Foncière Départementale (COFODEP) a délivré, sur la base d'une étude préalable, des titres fonciers aux propriétaires terriens. Au sujet des terres vacantes, conformément aux dispositions prises à l'article 12 de l'ordonnance¹² N°93-015 du 2 mars 1993 portant principes d'orientation du code rural, des concessions rurales ont été livrées à la grappe représentée par son président.. Il faut noter qu'en dehors de la concession rurale délivrée par la COFO, la collectivité signe un contrat d'exploitation de terrain avec la grappe pour une période déterminée.

Tableau 10: Superficie des sites par village membre de la grappe de Chéri

N°	Villages	Superficie en ha
1	Breimguijiram	451
2	Chéri	768 + 175 à partir de 2010
3	Dirwa	250
4	Faya Falel	200
5	Faya Issa	125
6	Kayétawa	542
Total		2 511

Source : Version finale du rapport de la situation de référence pour les données des sites (Chéri, Breimguijiram et Kayétawa) et document de microprojet 2010 de la grappe de Chéri.

Au total c'est **2 511 ha** de plantation qui sont prévus pour le compte de la grappe de Chéri.

Gestion des ressources naturelles : en matière de gestion des ressources naturelles, les populations de la grappe de Chéri ont acquis de l'expérience avec plusieurs projets de développement dont entre autres: le Projet d'Aménagement des forêts naturelles (PAFN), le Projet d'Appui à la Gestion des Ressources Naturelles (PAGRN), le Projet de Développement de l'Elevage (PDE), ... Le Programme d'Actions Communautaires (PAC), à travers le projet bio carbone vient renforcer les compétences des communautés et raffermir la cohésion sociale.

¹² L'article 12 stipule que : l'accession à la propriété des terres vacantes se fait par concession rurale telle que définie par la loi sur le domaine privé de l'Etat et des Collectivités.

Cohésion/quiétude sociale : Le projet de plantation d'*Acacia senegal* a renforcé davantage les relations sociales des habitants des villages membres de la grappe, qui, aujourd'hui se connaissent mieux et se régulièrement à l'occasion des cérémonies de baptême, mariage et/ou décès. Le travail collectif sur le site (trouaison, plantation, entretien des plants et de la clôture du site...) constitue un moment de retrouvaille et de réjouissance.

Avantages à court terme du projet : Les populations de la grappe de chéri, à l'instar des autres acteurs bénéficiaires du PPAS, tirent des avantages immédiats dudit projet à travers la vente des plants produits et plantés, le transport des plants sur le site, la plantation et ses activités connexes et la vente du fourrage aux éleveurs. Les avantages collectifs sont entre autres : la restauration du couvert végétal, des sols et de l'habitat faunique, l'augmentation de la productivité agricole et animale, l'atténuation de la pauvreté de la population de la grappe, la création d'emploi, la réduction d'exode rural et la stabilité des foyers, le renforcement de la cohésion sociale, l'éveil intellectuel de la population sur l'organisation et la gestion des biens communautaires... Au niveau individuel, on note une augmentation des revenus des ménages et une nette amélioration des conditions de vie des populations.

Au plan collectif, ces revenus ont permis à la grappe de faire des réalisations concrètes : (i) achat de motos pompes pour faciliter l'arrosage des plants en pépinière, (ii) achat de trois voyages de graviers à titre de contribution pour la construction d'une mosquée de vendredi; (iii) construction d'une banque céréalière au siège de la grappe; (iv) renforcement du système éducatif par la création d'un jardin d'enfants communautaire et la prise en charge du salaire des éducateurs.

Au plan individuel, l'augmentation des revenus a permis à certains acteurs bien organisés de fructifier les revenus avec le petit commerce et/ou l'embouche bovine et ovine, de se procurer des moyens de locomotion (véhicule de transport UNIMOG ; motos à grande vitesse), de retaper leurs maisons (ce qui a changé l'aspect du village), de se marier ou de marier leurs enfants, de prendre en charge les soins médicaux de la famille et de s'habiller le plus richement possible...



Banque céréalière de Chéri



Graviers pour la construction de la mosquée



Moto pompe pour remplir le bassin contenant l'eau d'arrosage

Les tableaux suivants nous livrent tous les détails sur le scénario sans et avec projet.

Tableau N°11 : Source des revenus et revenus sans et avec projet des acteurs de la grappe de Chéri

N°	NOMS ET PRENOMS	LOCALITES	RÔLE	SOURCE DE REVENUS SANS PROJET	REVENUS MOYENS ANNUELS SANS PROJET	SOURCE DE REVENU AVEC PROJET	REVENUS ADDITIONNELS	REVENUS TOTAUX AVEC PROJET	UTILISATION FAITE DES REVENUS ADDITIONNELS
1	Adam Mamadou	Chéri	Pépinieriste	Agriculture	0	Vente de plants d'Acacia S	562 969	562 969	- Satisfaction des besoins de la famille, - Embouche ovine
				Elevage	62 000		-	62 000	
				Total	62 000		562 969	624 969	
2	Goiri Gana Baba	Kayétawa	Pépinieriste	Agriculture	50250	Vente de plants d'Acacia S	61 250	512 000	- Embouche bovine - Satisfaction des besoins de la famille
				Elevage	400 500		-	400 500	
				Total	450 750		61 250	912 500	
3	Malam Boukar Kanta	Chéri	Pépinieriste	Agriculture	72 500	Vente de plants d'Acacia S	452 702	452 702	- Achat de vivres, - Mariage des enfants; - Baptême; - Petit élevage
				Elevage	70 200		-	70 200	
				Total	142 700		452 702	522 902	
4	Kawa Gana Lawan	Chéri	Pépinieriste	Agriculture	45500	Vente de plants d'Acacia S	375 000	420 500	- Embouche ovine; - Achat de vivres pour la famille - Organisation, de baptême et mariage
				Elevage	35 000			35 000	
				Total	80 500		375 000	455 500	
5	Boukary Ibrahim	Kayétawa	Pépinieriste	Agriculture,	219 750	Vente de plants d'Acacia S	420 625	219 750	- Embouche ovine et bovine; - Achat d'un bœuf pour sa charrette; - Mariage des enfants
				Elevage,	1 324 125	-	-	1 744 750	

				Jardinage	125 000	-		125 000	
				Vente gomme arabique	567890	-	-	567890	
				Total	1 892 015		420 625	2 312 640	
6	Maïgari Yagi	Chéri	Autre bénéficiaire	Agriculture	50 000	Remplissage de pots et Trouaison et plantation	43 000	93 000	- Embouche ovine; - Achat de vivres pour la famille; - Organisation de mariage et baptême;
				Elevage	29 375			29 375	
				Total	79 375	43 000	122 375		
7	Aminamy Gado	Dirwa	Autre bénéficiaire	Agriculture	108 500	Plantation	100 300	208 800	- Achat de vivres
				Elevage	35 667			35 667	
				Maraîchage	150 000			150 000	
				Total	294 167		100 300	394 467	
8	Katiella Abdou	Chéri	Autre bénéficiaire	Agriculture	160 937	Plantation	105 0000	793000	- Embouche bovine; - Achat de vivres pour la famille; - Dépenses pour baptêmes et mariages
				Elevage	506 666	Clôture	210 000		
				Jardinage	105 000				
				Commerce natron	130 000				
				Total	902 603		315 000		
9	Aïssami Maloumta	Kayétawa	Autre bénéficiaire	Agriculture	178 334	Remplissage de pots	15 000	193 334	- Petit élevage, - Achat de vivres; - Recrutement de la main d'œuvre pour la culture des champs de céréales
				Elevage	456 500	Semis	13 500	470 000	
						Transport de plants	207 500	207 500	
				Total	636 834		236 000	870 834	
10	Maïna Mounné Malam Gana	Kayétawa	Autre bénéficiaire	Agriculture	86 000	Trouaison	35 000	121 000	Achat de vivres pour la famille
						Clôture	40 000	40 000	
				Total	86 000		75 000	161 000	
11	Abdou Ali	Chéri	Autre bénéficiaire	Agriculture	1500750	Remplissage de pots	177000	1677750	- Embouche ovine; - Culture de contre saison
				Elevage		Plantation			
				Commerce					
12	Alloura Adamou	Chéri	Autre bénéficiaire	Agriculture	62 966	Remplissage de pots	66500	327966	- Achat de 6 brebis pour petit élevage, - Achat de vivres
				Commerce	96 000	Plantation	44 000	44 000	
						Elevage	102 500	102 500	

13	Gawaram Birga	Chéri	Autre bénéficiaire	Total	158 966		213 000	371 966	- Embouche ovine; - Achat de vivres et habits pour la famille, - soins médicaux; - contribution mariage et baptême des amis
				Agriculture	32 500	Production	100 000	132 500	
				Vente de Produits forestiers	25 000	Remplissage de pots	37 750	62 750	
						Plantation	15000	15 000	
						Elevage	357500	357 500	
				Total	57 500		510 250	567 750	
14	Jaouna Maman Kiari	Chéri	Autre bénéficiaire	Agriculture	172 200	Remplis de pots	66600	238 800	Achat de vivres, condiments et habits pour la famille
				Elevage	2 864 875	Plantation	200 000	3 064 875	
				Commerce	480 000			480 000	
				Total	3 517 075		266 600	3 783 675	
15	Fati Garba	Chéri	Autre bénéficiaire	Agriculture	164 333	Remplissage de pots	30 000	194 333	- Aide sa mère; - Petit commerce; - Embouche ovine; - Contribution pour mariage et baptême des amies et connaissances.
				Elevage	602 000	Rangement + Semis	130 000	732 000	
				Commerce	180 000	Plantation	30 000	210 000	
						Entretien	50 000	50 000	
				Total	946 333		240 000	1 186 333	
16	Maïmi Ibrahim	Kayétawa	Transporteur et producteur	Agriculture	266 375	Production de plants	679 300	945 675	- Commerce, - Elevage; - Entretien du véhicule de transport; - Achat de vivres et vêtements pour la famille - Dépenses pour mariage pour baptême - Achat d'une seconde maison en banco et réhabilitation de la 1 ^{ère} .
				Commerce (vente de natron)	24 000	Transport de plants	420 625	444 625	
				Elevage	2 086 750			2 086 750	
				Total	2 377 125		1 099 925	3 477 050	
17	Ousmane Malam Maï	Chéri	Transporteur et producteur de plants	Agriculture	71 500	Transport de plants	532500	604 000	- Petit commerce; - Embouche ovine; - Entretien du véhicule de transport; - Achat de moto pompes pour faciliter l'arrosage des jeunes plants
				Elevage	230 000	Production de plants	895 000	1 125 000	
				Commerce	780 000			780 000	
				Total	1 081 500		1427500	2 509 000	
18	Ado Malam Moussa	Chéri	Membre	Agriculture	75 000	Production	950 700	1 025 700	- Augmentation du fonds de

			grappe			de plants			commerce; - Embouche ovine et élevage de volailles; - Achat de moto pompes pour faciliter l'arrosage des jeunes plants
				Elevage	507 500			507 500	
				Commerce	300 000			300 000	
				Total	882 500		950 700	1 833 200	
19	Ary Mamadou Chétima	Chéri	Membre grappe	Agriculture	40 000	Gardiennage	300 000	340 000	- Embouche bovine; - Entretien de la famille
				Elevage	147 500			147 500	
				Commerce	252 000			252 000	
				Total	439 500		300 000	739 500	
20	Malam Yawa Malam Koréma	Beimguijiram	Membre grappe	Agriculture	229 500	Production de plants	62750	292 250	Entretien de la famille
				Elevage	235 500			235 500	
				Total	465 000		62750	527 750	
21	Fadjimi Gadji	N'Guérééréwa	Autre bénéficiaire	Le village de N'Guérééréwa se trouve à 35 Km du siège de la grappe. Pour ces raisons, les populations du village ont des difficultés à participer activement aux activités du projet. L'interviewé, comme ses frères du village, a participé une seule fois (la première année seulement) aux travaux de plantation et a obtenu 10 000 F CFA.					

Source : Enquête

Tableau N°12 : Scénario des avantages sans et avec projet

Scénario sans projet			Scénario avec projet		
Au plan économique	Au plan social	Au plan écologique	Au plan économique	Au plan social	Au plan écologique
<p>Le pouvoir d'achat des communautés était limité; En cas de mauvaise récolte, plusieurs bras valides vont en exode au Nigeria en Libye ou dans les grandes villes du pays; L'élevage et le commerce petit soit il, étaient l'apanage de ceux qui avaient les moyens;...</p>	<p>Les relations inter villageoises étaient limitées; Les gens se fréquentaient rarement à des occasions précises (mariage, décès, baptême); Certains villages sont méconnus par d'autres comptes tenus de leur enclavement;...</p>	<p>Il y'a quarante ans le site de Chéri était une gomméraie pleine d'arbres et de faune sauvage .Les actions anthropiques et naturelles (sécheresses récurrentes) ont contribué à sa dégradation. Le site est alors devenu une terre nue menacée d'ensablement, la faune sauvage a disparu ainsi que de nombreuses espèces végétales utiles pour les hommes et les animaux....</p>	<p>Création d'emploi; Augmentation des revenus des ménages; Augmentation du pouvoir d'achat; Disparition de l'exode rural; Satisfaction des besoins vitaux et vestimentaires des ménages; le changement de l'aspect du village avec des nouvelles constructions et ou de travaux de réhabilitation des anciennes maisons; réduction nette de la pauvreté; Acquisition des nouvelles compétences en matière des productions, d'entretien et de plantations; Augmentation des cheptels; Elevage florissant; Augmentation de l'espace culturelle; Disponibilité de moyens pour organiser les mariages et baptêmes; ...</p>	<p>Fréquence des visites entre les villages à l'occasion de mariage, baptême ou décès grâce aux moyens de déplacement acquis avec les revenus issus des activités du projet; Implication de toutes les couches sociales du village; Création de nouvelle amitié; Les relations fraternelles se sont améliorées; Renforcement de la cohésion sociale; Découverte de certains villages par les jeunes; Le travail collectif sur le site (plantations entretien de plan et de la clôture) constitue le moment de retrouvaille et de réjouissance entre les villageois; Les jeunes se fréquentent mutuellement et se marient entre eux ce qui créé de nouveaux liens de parenté; Les communautés se consultent et se concertent sur toutes les décisions à prendre pour améliorer l'organisation des activités du projet;</p>	<p>Présence d'arbres; Les sols sont devenus riches; Les espèces végétales disparues sont en train de réapparaître; - le retour progressif de la faune sauvage (malheureusement elle constitue une calamité pour les jeunes plants d'Acacia s. elle les attaque et retarde leur évolution normale; Les sols sont devenus stables et cultivables; Augmentation de la production vivrière grâce aux cultures intercalaires; Fixation des dunes et protection du village contre l'ensablement; Fertilisation du sol; Reprise du tapis herbacé; La réapparition de certaines espèces végétales comme le <i>Cymbopogon schoenanthus</i> (appelé <i>Nobi en haousa</i> et <i>karsân ou babamba en zarma</i>) dont les tiges servent à confectionner des balais et de rideaux végétaux</p>

Source : Enquête

Tableau N°13 : Identification des interviewés de la grappe de Chéri

N°	Nom et prénom	Village	Age	Niveau D'instruction	Situation matrimoniale	Titre	Nbre pers à charge
1	Malam Boucar Kanta	Chéri	40	Primaire	Marié	Pépiniériste	14
2	Kawagana Lawan	Chéri	33	Collège	Marié	Pépiniériste	8
3	Adam Mamadou	Chéri	40	Primaire	Marié	Pépiniériste	12
4	Boukari Ibrahim	Kayetawa	53	Alphabétisé	Marié	Pépiniériste	17
5	Goirigana Baba	Kayetawa	45	RAS	Marié	Pépiniériste	11
6	Maina Mouné Malam Gana	Kayetawa	33	RAS	Marié	Autres bénéficiaires	7
7	Aissami Malam Tawo	Kayetawa	52	Primaire	Marié	Autre bénéficiaire	10
8	Maigari Yadjj	Cheri	40	Collège	Marié	Autre bénéficiaire	9
9	Aminami Gado	Dirwa	60	Etudes coraniques	Marié	Autre bénéficiaire	6
10	Katchalla Abdou	Cheri	45	Alphabétisé	Marié	Autre bénéficiaire	30
11	Abdou Ali	Cheri	36	Collège	Marié	Autre bénéficiaire	13
12	Maimy Ibrahim	Kayetawa	42	RAS	Marié	Transporteur	16
13	Ari Mamadou Chetima	Cheri	59	RAS	Marié	Membre de la grappe	14
14	Malam Yawa Me Korema	Breimguijiram	45	Primaire	Marié	Membre de la grappe	15
15	Koujimi Maloumta	Cheri	63	Etudes coraniques	Marié	Autre bénéficiaire	15
16	Fadjimi Gaji	Nguerérewa	35	Etudes coraniques	Marié	Autre bénéficiaire	8
17	Ousmane Malam Mai	Cheri	37	Collège	Marié	Transporteur	12
18	Mme Alloura Adamou	Cheri	32	Etudes coraniques	Marié	Autre bénéficiaire	4
19	Mme Fati Garba	Cheri	50	Primaire	Marié	Autre bénéficiaire	0
20	Mme Gawaram Birga	Cheri	48	RAS	Veuve	Autre bénéficiaire	4
21	Mme Jaouna Maman Kiari	Cheri	45	Primaire	Veuve	Autre bénéficiaire	11

Source : Enquête

FICHE 3 : GRAPPE DE LIDO

INFORMATIONS GENERALES

1.2. Description géographique du territoire.

Lido est le chef lieu de la grappe. Il est rattaché à la commune rurale de Guéchémé. Cette commune se situe dans le département de Dogondoutchi. La grappe de Lido est limitée à l'ouest par Karkara (Département de Gaya) ; à l'est par Guéchémé ; au Sud par la République fédérale du Nigeria et au Nord par Boureimi (Koré Maïroua). Elle se compose de 4 villages (Lido, Wassangou, Bayawa et Fada) et 2 groupements peulhs (Rouga Lido et Rouga Fada). Elle compte environ 8 617 habitants constitués majoritairement de jeunes qui représentent les 2/3 de la population totale (source : Plan de Développement Local, mai 2006). Cette population se compose de groupes ethniques suivants: Haoussa, Peulhs, Béribéri et Djerma. Ils sont descendants de chasseurs et guerriers parvenus dans le milieu en quête de gibier. Mais les peulhs ont atterri dans le terroir à la recherche du pâturage. Une partie serait originaire de Birni'n Bayéro (région de Dosso) et l'autre de Birni'n Kebbi (Nigeria).

1.2. Paramètres physiques de base

Le climat : le climat de la zone de Lido est de type sahélo – soudanien qui se caractérise par une courte saison des pluies (4 mois) et une longue saison sèche (tout le reste de l'année). Les pluies sont insuffisantes et mal réparties.

Les sols : on y distingue 3 types de sols : sablonneux, argileux et latéritiques. Ils sont tous exploités à des fins agricoles avec toutes les contraintes de surexploitation due à la pression démographique et de l'érosion.

La végétation : le terroir de la grappe compte plus d'une vingtaine d'espèces végétales en perpétuelle dégradation. La densité ne dépasse guère 5 pieds à l'hectare. Cet état de dégradation a entraîné la disparition de la faune sauvage. Mais avec la mise en œuvre du PPAS, la situation s'est améliorée, le couvert végétal est en train de se reconstituer et on note un retour progressif de la faune sauvage.

Les ressources en eau : les ressources en eau de la grappe se compose de : 11 mares semi permanentes; sept puits cimentés, une mini adduction d'eau potable avec 7 bornes fontaines réparties dans le village de Lido. Ces points d'eau ne comblent pas les besoins en eau de la population qui souffrent d'une insuffisance d'eau potable. Pour la production des plants, les pépiniéristes sont contraints de payer l'eau d'arrosage. Ils dépensent en moyenne 162 000 F CFA par campagne, ce qui réduit un peu les revenus issus de la vente des plants produits et plantés. (Source: enquête)

A l'est du site, une ancienne carrière d'extraction de matériaux de construction retient les eaux de pluies. Elle sert à l'abreuvement des animaux pendant les deux mois qui suivent la saison de pluies.

2.2. Occupation de la population : les principales activités qui occupent les populations de la grappe de Lido sont : l'agriculture, l'élevage, le commerce et les prestations de services. Malgré la promiscuité de la zone avec le Nigeria, le commerce

est peu développé et reste encore informel. L'exode rural constitue une autre source de revenus monétaires. Bon an, mal an, les bras valides vont en exode au Nigeria ou dans les grandes villes du pays à la recherche de travail ou pour exercer de petits commerces en vue de compléter leurs besoins. Cependant, la mise en œuvre du PPAS a réduit ce phénomène d'exode rural.

2. 3. Statut et Utilisation du site.

Le site retenu pour la plantation d'acacia senegal, se trouve à environ deux (2) km au nord de Lido sur l'axe Boureimi-Lido. Il est constitué de glacis parsemé de bandes dunaires. Il a été choisi à la demande des populations qui visent sa réhabilitation et aussi espèrent tirer des revenus par la vente de la gomme arabique et des crédits carbone. Ces objectifs cadrent parfaitement avec les préoccupations soulevées par les populations dans le plan de développement local. D'une superficie totale de 186 ha, ce site appartient à 16 familles de Lido qui se sont engagées à le céder à la grappe. La sécurisation foncière a été garantie par la COFO à travers la délivrance des titres fonciers à chaque propriétaire terrien.

2.4. Gestion des ressources naturelles :

Dans le domaine de gestion des ressources naturelles, les acteurs de la grappe de Lido ont acquis beaucoup d'expérience avec les projets de développement qui ont intervenu dans la zone, notamment : le PGRN et la Croix Rouge Nigérienne, et la FAO. Ils ont été assez sensibilisés sur la sauvegarde et la protection de l'environnement, et sont aguerris dans la production et la plantation des plants pour le reboisement des terres dégradées.

2.5. Cohésion/quiétude sociale : Avec la mise en œuvre du PPAS, on peut relever une forte cohésion sociale qui permet une forte mobilisation des acteurs autour des activités communautaires. Les rares cas de conflits signalés découlent de la divagation des animaux dans le site. En effet, pour protéger les jeunes plants d'Acacia, la grappe de Lido, au cours d'une assemblée générale, a pris consensuellement un certain nombre de mesures contraignant les éleveurs: mettre en fourrière tout animal surpris dans le site et ne le relâcher que quand son propriétaire s'est acquitté des taxes y afférents. Cela a permis la limitation des dégâts et les plants évoluent normalement, en témoigne l'image ci-dessous.



Site de Lido au mois d'août 2010

Avantages à court terme du projet :

Tableau N°14 : Source des revenus et revenus sans et avec projet des acteurs de la grappe de Lido

N°	NOMS ET PRENOMS	LOCALITES	RÔLE/Activités	SOURCE DE REVENU	REVENU SANS PROJET	SOURCE DE REVENU AVEC PROJET	REVENUS ADDITIONNELS	REVENUS TOTAUX AVEC PROJET	UTILISATION FAITE DES REVENUS ADDITIONNELS
1	Ousmane Maoude	Lido	MembreG	Agriculture	148250	Vente de plants d'A.S			Petit commerce;petit élevage; Acha vivre
						Plantation			
				Elevage	2839550	Ouvrages			
			TOTAL	2987800					
2	Aladi Rima	Lido	MembreG	Agriculture	367437	Transport	13125		Achat vivre Embouche bovine et ovine
				Elevage	19612	Plantation	21250		
				Commerce	290000	Ouvrages	32625		
				TOTAL	677049		67000	744 049	
3	Ousmane Koyo	Lido	MembreG	Agriculture	281000	Transport	89560		Achat vivre
				Elevage	472437	Plantation	34500		
						Ouvrages	28750		
				TOTAL	753437		152810	906 247	
4	Tahirou Ousseini	Wassangou	MembreG	Agriculture	217250	Transport	5000		Achat vivre
				Elevage	270400	Ouvrages	2563		
				TOTAL	487650		7563	495213	
5	Oumarou Kiassa	Fada	MembreG	Agriculture	369375	Transport	61250		Satisfaction des besoins nutritionnel et vestimentaire de la famille
				Elevage	352437	Ouvrages	15000		
				TOTAL	721812		76250	798062	
6	Ali Daouda	Lido	Pépinieriste	Agriculture	170938	Vente de plants d'A.S	2330000	2500938	Prise en charge des dépenses familiales, Achat d'engrais pour la fertilisation des champs de culture, Recrutement de la main d'œuvre pour les travaux champêtres,
				Elevage	361875		0	361875	
				Produits forestiers	40000		0	40000	Elevage (aviculture, embouche ovine et bovine), Achat vivre et Habits, Prise en charge des soins médicaux
				TOTAL	572813		2330000	2 902 813	Achat d'une moto, Paiement des frais de scolarité à 2 frères; Prise en charge des dépenses du mariage des sœurs; Aide aux nécessiteux; satisfaction des besoins quotidiens.
7	Nouhou Samri	Lido	Pépinieriste	Agriculture	246500	Vente de plants d'A S	2 330 000	2 576 500	Aviculture embouche ovine
				Elevage	377375		0	377 375	Utilisation pour mariage et Baptême

				Commerce	150000		0	150000	Entretien de la famille; Achat de champs de culture; Achat d'une maison de 625 m ² construite en banco à Lido; Achat d'une moto ; Prise d'une deuxième épouse; Aide aux nécessiteux
				Produits forestiers	600000		0	600000	Elevage (aviculture, embouche ovine et bovine), A Prise en charge des soins médicaux
				TOTAL	1373875		2 330 000	3 703 875	
8	Garba Zaoré	Lido	Aide pépiniériste	Agriculture	103375	Aide pépiniériste	85000	188375	Achat vivre et Habits
				Elevage	42500	Trouaison	13500	56000	
				TOTAL	145875		98500	244375	
9	Issaka Souley	Wassangou	Gardien de site	Agriculture	578375	Gardiennage	300000	878375	Achat vivre et Habits
				Elevage	370938			370938	
				TOTAL	949313		300000	1249313	
10	Issa Dan Gaya	Wassangou	Gardien de site	Agriculture	331500	Gardiennage	300 000	631 500	Entretien de la famille
				Elevage	225438			225438	Utilisation pour mariage et Baptême
				Commerce	0		0	0	
				TOTAL	556 938		300 000	856 938	
11	Issa Nomao	Lido	Charretier	Agriculture	103937	Transport de plants	40000		Achat vivres,
				TOTAL	103 937		40000	143 937	
12	Abdou Dans Ladi	Lido	Charretier	Agriculture	68 562	Transport de plants	10 000		Entretien de la famille
				Tam-tam	30 000				
				TOTAL	98 562		10 000	108 562	
13	Moussa Rouafi	Fada	Charretier	Agriculture	302625	Transport de plants	4166		Achat vivres;
				Elevage	40 333				
				Commerce	200 000				
				TOTAL	542 958		4 166	547 124	
14	Sani Daouda	Fada	Charretier	Agriculture	309 562	Transport de plants	10 000		Achat nourriture
				Commerce	50 000				
				TOTAL	359 562		10 000	369 562	
15	Ousman Guimba	Lido	Charretier	Agriculture	261 312	Transport de plants	45 630	306 942	Achat vivres

				Elevage	791 500		0	791 500	
				Agriculture	291 950	Gardiennage	270000	561 950	Achat vivre Embouve bovine
				Elevage	648 500	Plantation	34 750	683 250	
				Commerce	150 000		0	150 000	
16	Maïdjamaâ Abdou	Lido	Autre bénéficiaire (Gardien)	TOTAL	2 143 262		350 380	2 493 642	Achat vivres; petit élevage et petit commerce
				Agriculture	126200	Gardiennage	270000	396200	Petit commerce; Elevage;
				Elevage	579 237	Plantation	26 666	605 903	Entretien de la famille
				Commerce	177000	Ouvrages	15000	192 000	
				Produits forestiers	35000		0		
17	Garba Samri	Lido	Autre bénéficiaire	TOTAL	917 437		311 666	1 229 103	
				Agriculture	216 333	Plantation	45 625		Achat vivres
				Taxi moto	120 000	Ouvrages	35 250		
18	Hassane Garka	Lido	Autre bénéficiaire	TOTAL	336 333		80 875	417 208	
				Agriculture	126 666	Plantation	47 500	174 166	Achats vivres
				Commerce	180 000	Ouvrages	45000	225 000	
19	Idrissa Gouzaé	Fada	Autre bénéficiaire	TOTAL	306 666		92 500	399 166	
				Agriculture	167687	Semis	25800	193487	
				Maçonnerie	150 000	Trouaison	35 000	185000	
						Ouvrages	49750	49750	
						Plantation	25000	25000	Achat vivres
20	Bakaya Malam	Fada	Autre bénéficiaire	TOTAL	317 687		135 550	453 237	
21	Ibrahim Zanguina	Lido	Gardien de site	Agriculture	382250	Gardiennage	270000	652250	Réalisation d'AGR avec la charrette et les bœufs; entretien de la famille, dépenses pour mariages et baptême...
				Elevage	176250		0	176250	
				TOTAL	558500		270000	828500	

Source : Enquête

Avantages à court terme du projet

Tableau N°15 : Scénario des avantages sans et avec projet dans la grappe de Lido

Scénario sans projet			Scénario avec projet		
Au plan économique	Au plan social	Au plan écologique	Au plan économique	Au plan social	Au plan écologique
<p>Le pouvoir d'achat des communautés était faible; En cas de mauvaise récolte, plusieurs bras valides vont en exode au Nigeria ou dans les grandes villes du pays; L'élevage était l'apanage de ceux qui ont les moyens;</p>	<p>Les gens qui se connaissaient avant se fréquentaient à des occasions précises (mariage, décès, baptême);</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les liens d'amitié se limitaient aux gens d'un même village et d'une même ethnie; - Conflits fréquents entre éleveurs et agriculteurs; - Mauvaise récolte ; - insécurité alimentaire ; - Désœuvrement après l'hivernage - instabilité des foyers due au départ des hommes en exode pendant la saison sèche ; 	<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance de pluies ; - Dégradation des terres de culture due à l'érosion et aux coupes abusives d'arbres; - Disparition de la faune sauvage et de la flore; - Réduction du rendement agricole due à la pression démographique et à la détérioration des sols de culture ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des revenus et du pouvoir d'achat; - Satisfaction des besoins vitaux de la famille; - Augmentation de l'espace et de la production agricoles; -Création d'emploi ; - Réduction d'exode rurale; - Amélioration des conditions de vie des ménages; - Dépannage du déficit alimentaire; 	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquences des rencontres et visites à l'occasion des cérémonies et des travaux sur le site; - Renforcement des liens de solidarité; - Entente entre les communautés; - Renforcement de la cohésion sociale; - Les assemblées générales tournantes permettent de multiplier les connaissances et les amitiés; - Amélioration des relations inter villageoises; - Amélioration des relations de bon voisinage ; - Stabilité des foyers due à la réduction d'exode rural 	<ul style="list-style-type: none"> - Reconstitution du couvert végétal; - Amélioration de la qualité du sol; - Fertilité des sols - Augmentation de la production agricole; - Retour de la faune sauvage (écureuil, singe...); - Disponibilité de plantes utiles à la médecine traditionnelles

Source : Enquête

Tableau N°16 : Identification des acteurs interviewés de la grappe de Lido.

N°	Noms et prénoms	Village	Age	Niveau D'instruction	Situation matrimoniale	Nbre pers à charge	Rôle/activité
1	Ousmane Maoudé	Lido Peulh	56 ans	Ecole Primaire	Marié	8	Membre grappe
2	Ousmane Koyo	Lido	56 ans	Collège	Marié	12	"
3	Aladji Rima	Lido	49 ans	Collège	Marié	7	"
4	Oumarou Kiassa	Fada	58 ans	Primaire	Marié	6	"
5	Tahirou Ousseini	Wassangou	49 ans	Collège	Marié	6	"
6	Ali Daouda	Lido	36 ans	Primaire	Marié	4	Pépiniériste
7	Nouhou Samri	Lido	48 ans	Primaire	Marié	20	"
8	Issa Nomao	Lido	42 ans	E. coraniques	Marié	7	Charretier
9	Abdou Dans Ladi	Lido	36 ans	RAS	Marié	6	"
10	Moussa Rouafi	Fada	32 ans	RAS	Marié	7	"
11	Sani Daouda	Fada	20 ans	RAS	Marié	8	"
12	Ousmane Guimba	Lido	37 ans	Primaire	Marié	7	"
13	Bakaya Malam	Fada	42 ans	RAS	Marié	9	Autre bénéficiaire
14	Idrissa Gouzaé	Fada	32 ans	RAS	Marié	5	"
15	Hassan Garka	Lido	47 ans	Primaire/Médorsa	Marié	6	"
16	Garba Samri	Lido	44 ans	Primaire/Médorsa	Marié	5	"
17	Maïdjiima Abdou	Lido	55 ans	RAS	Marié	12	"
18	Ibrahim Zanguina	Lido	70 ans	RAS	Marié	9	Gardien de site (autre bénéf)
19	Issa Dan Gaya	Wassangou	46 ans	RAS	Marié	6	"
20	Issaka Souley	Wassangou	60 ans	RAS	Marié	10	"
21	Garba Zaoré	Lido	42 ans	Collège	Marié	8	Aide pépiniériste

Source : Enquête

FICHE 4 : GRAPPE DE TCHIDA,

INFORMATIONS GENERALES

1.2. Description géographique du territoire.

La grappe de Tchida est sise dans la région de Tillabery, Département de kollo, commune rurale de Diantchandou. Le siège se trouve à Tchida même. Tchida est à cinquante quatre kilomètres de Niamey sur la route bitumée Niamey Ballayara. La grappe de Tchida est composée de six villages environnants : Tchida, Garbeytombo, Maourey Toyébinkani, Bani Kanu, Dan Tchiandou Tagui, Tchida Tafa Koira. Cette grappe compte environ 3934 habitants composés uniquement de zarma. (Source : Plan de développement local de la Commune rurale de Dan Tchiandou, février 2009)

N.B. La source ne détermine pas la composition de la population de la grappe par sexe.

1.2. Paramètres physiques de base

Le climat : le climat de la zone de Tchida est de type sahélien. Selon le témoignage des acteurs interviewés, la hauteur de la pluviométrie ne fait que régressée depuis les années 1990.

Les sols : A Tchida, on distingue deux types de sols : le site choisi pour la plantation d'Acacia senegal est un glacis latéritique, le reste du terroir est couvert de sols limono sableux.

2.2. Occupation de la population : les principales activités qui occupent les populations de la grappe de Tchida sont : l'agriculture, l'élevage. L'exode rural constitue une activité complémentaire pour les bras valides. Contrairement aux autres localités, les activités du projet n'ont pas encore eu d'effets sur ce phénomène. Cela est dû au fait que les acteurs ne sont pas assez qualifiés en matière de production de plants. Leur première pépinière a vu le jour en 2009 et elle coïncidé avec une mauvaise pluviométrie. Les retombés étaient alors en deçà des attentes des pépiniéristes dont la plupart ont réalisé des pertes puisque l'eau d'arrosage est payante.

2. 3. Statut et Utilisation du site.

Le site retenu pour la plantation d'Acacia senegal, s'étend sur 194 ha. Il se trouve à environ 1 km au nord de Tchida sur l'axe Niamey - Filingué. Il est constitué de glacis latéritique. Il a été choisi à la demande des populations qui souffraient d'inondation pendant la saison des pluies. En cas de grandes pluies les eaux de ruissellement envahissaient le village et faisaient crouler les maisons. Outre l'écroulement des habitations, on avait enregistré de pertes en vie humaine et animale. Donc pour la population de Tchida, le projet de plantation d'Acacia est une grande opportunité qui leur a permis non seulement de réhabiliter le site, mais aussi et surtout de ralentir le ruissellement vers le village. Pour eux l'aspect carbone et gomme arabique sont des avantages secondaires.

La sécurisation foncière a été garantie par la COFO à travers la délivrance d'une concession rurale.

2.4. Gestion des ressources naturelles : en matière de gestion des ressources naturelles, les populations de la grappe de Tchida sont profanes. C'est seulement avec le Programme d'actions Communautaires à travers le projet Biocarbone que les actions de sensibilisation ont commencé. En matière de formation, ils n'ont acquis que la confection d'ouvrages anti érosifs et la plantation des jeunes plants. La production des plants a commencé en 2009 sans formation préalable. Les années antérieures, le projet payait les plants d'Acacia ailleurs avec les privés pour le besoin du reboisement du site.

2.5. Cohésion/quiétude sociale : Le travail collectif sur le site de plantation (ouvrages, trouaison, plantation) et les assemblées villageoises ont permis de renforcer les liens de solidarité et la création de nouvelles amitiés et de connaissances.

Tableau N°17 : Source des revenus et revenus sans et avec projet des acteurs de la grappe de Tchida

N°	NOMS PRENOMS	ET	LOCALITES	RÔLE	SOURCE DE REVENU	REVENU SANS PROJET	SOURCE DE REVENU AVEC PROJET	REVENUS ADDITIONNELS	REVENUS TOTAUX AVEC PROJET	UTILISATION FAITE DES REVENUS ADDITIONNELS
1	Alkhairou Aminou		Tchida	Pépinieriste	Agriculture	88750	Vente de plants d'Acacia S	45 000	133 750	Acha vivres
					TOTAL	88750		45 000	133 750	
2	Siddo Djibo		Tchida	Pépinieriste	Agriculture	506500	Vente de plants d'A,S	200000	706500	Achat vivres
					TOTAL	506 500		200 000	706 500	Acquittement des dettes
3	Antarou Idrissa		Tchida	Pépinieriste	Agriculture	55150	Vente de plants d'A,S	95000	150150	Achat vivres
					TOTAL	55150		95000	150150	
4	Abdoulaye Yacouba		Tchida	Pépinieriste	Agriculture	253750	Vente de plants d'A,S	21250	275000	Augmentation de revenu
					TOTAL	253750		25000	275000	
5	Salifou Hassane		Tchida	Pépinieriste	Agriculture	574000	Vente de plants d'A,S	3000	577000	l'intéressé a perdu plus qu'il n'a gagné
					TOTAL	574000		3000	577000	
6	Seyni Nouhou		Garbey Tombo	Autres bénéficiaire	Agriculture	395766	Vente de plants d'A,S	100 000	495 766	Achat vivres
					TOTAL	395766		100000	495 766	
7	Hamadou Harouna		Garbey Tombo	Autres bénéficiaire	Agriculture	180375	Vente de plants d'A,S	16 250	196 625	Achat vivres
					Elevage	17500			17 500	
					TOTAL	197875		16250	214 125	
8	Haoua Abdoulrahmane		Tchida	Autres bénéficiaire	Agriculture	54333	Vente de plants d'A. S	1950	56283	Achat Calebasse
					Elevage	93333	Clôture		93333	
					TOTAL	147666		1950	149616	
9	Garba Hassan		Banikanou	Autres bénéficiaire	Agriculture	265375	Vente de plants d'A,S	50000	315375	Achat vivres et Habits
					TOTAL	265375		50000	315375	

10	Abdoulaye Nouhou	Fandou bery	Autres bénéficiaire	Agriculture	140 750	Vente de plants d'A,S	25 000	165 750	Achat nourriture
				TOTAL	140 750		25000	165 750	
11	Moumouni Harouna	Dantchandou Tagui	Autre bénéficiaire	Agriculture	110 625	Transport de plants	25 000	135 625	Achat vivres
				TOTAL	110 625		25000	135 625	
12	Abdoussalam Harouna	Dantchandou Tagui	Autre bénéficiaire	Agriculture	118 333	Transport de plants	75 000	193 333	Entretien de la famille
				Elevage	80 000			80 000	
				TOTAL	198 333		75000	273 333	
13	Nassirou Moumouni	Dantchandou Tagui	Autre bénéficiaire	Agriculture	132 125	Transport de plants	25 000	157 125	Achat vivres
				Elevage	210 000			210 000	
				TOTAL	342 125		250000	367 125	
14	Tchalhatou Yacouba	Tchida	Autres bénéficiaire	Agriculture	64 750	Transport de plants	15 000	79 750	Achat nourriture
				TOTAL	64 750		15000	79 750	
15	Bello Ali	Tchida	Autres bénéficiaire	Agriculture	205 125	Transport de plants	0	205 125	rien
				TOTAL	205 125			205 125	
16	Mahamadou Issa	Tchida	Autres bénéficiaire	Agriculture	202 875	Plantation	800	203 675	Achat kola
				Commerce	1 200 000		0	1 200 000	
				TOTAL	1 402 875		800	1 403 675	
17	Moussa Amadou	Tchida	Charretier	Agriculture	855 666	Transport de plants	2 500	858 166	Achat kola
				TOTAL	855 666		2 500	858 166	
18	Ibrahim Amadou	Tchida	Charretier	Agriculture	475 833	Transport de plants	9 500	485 333	Achat vivres
				TOTAL	475 833		9 500	485 333	
19	Kairou Boubacar	Tchida	Charretier	Agriculture	1 386 250	Transport de plants	5 000	1 391 250	Achat kola
				TOTAL	1 386 250		5 000	1 391 250	

20	Moctar Hima	Tchida	Membre grappe	Agriculture	1 915 875	Transport de plants	15000	1 930 875	Achats vivres
				Elevage	1 900 000	Plantation	32 000	1 932 000	
					0	Ouvrages	25 000	25 000	
				TOTAL	3 815 875		72 000	3 887 875	
21	Aminou Idrissa	Tchida	Membre grappe	Agriculture	510 000	Ouvrages	65 000	575 000	Pertes de deux ânes
				TOTAL	510 000	-	65 000	575 000	
22	Djibril Abdoullaye	Tchida	Membre grappe	Agriculture	295 937	Ouvrages	75 000	370 937	Achats vivres
				Commerce	30 000	-	0	0	
				TOTAL	325 937	-	75 000	400 937	
23	Mamoudou Hamadou	Tchida	Membre grappe	Agriculture	253 125	Ouvrages	62500	315 625	Achats vivres
				TOTAL	253 125		62 500	370 937	
24	Halidou Issa	Tchida	Membre grappe	Agriculture	1 341 250	Vente de plants d'A.S	45 000	1 386 250	Achats vivres, soins médicaux, contribution mariage des parents et amis
						Ouvrages	35 000	35 000	
				TOTAL	1 341 250		80 000	1 421 250	
25	Salifou Amadou	Tchida	Membre grappe	Agriculture	240 830	Vente de plants d'A.S	12 000	252 830	Perte d'un âne
				TOTAL	240 830		12 000	252 830	

Source : Enquête

A la lecture de ce tableau, on constate que certains paysans ont réalisé des pertes (d'animaux au cours du transport de pierres ayant servi à renforcer les demi- lunes, tandis que d'autres ont gagné dans la confection des ouvrages. Quant à la production des plants, les acteurs de Tchida n'ont pas reçu de formation technique préalable. Ils ont commencé à produire en 2009 sur instruction de l'agent chargé de l'opération qui s'est contenté à leur expliquer verbalement comment ils doivent procéder pour installer une pépinière. Là aussi, certains producteurs ont perdu plus qu'ils n'ont gagné car, non seulement l'eau d'arrosage est payante mais aussi et surtout ils ont commencé en retard, ce qui a qu'au moment de l'évaluation, leurs plants qui n'avaient pas atteint la hauteur maximale d'être plantés n'ont pas été comptabilisés dans le paiement. Cet état des faits a découragé les acteurs qui cette année ont refusé de produire. Le nombre de plants prévus a été payé comme à l'accoutumé, auprès d'un pépiniériste privé.

Avantages à court terme du projet

Tableau N°18 : Scénario des avantages sans et avec projet à Tchida

Scénario sans projet			Scénario avec projet		
Au plan économique	Au plan social	Au plan écologique	Au plan économique	Au plan social	Au plan écologique
<p>Faible capacité d'auto financement; Baisse de la production agro pastorale; Faible niveau de développement des AGR (Activités Génératrices des Revenus)</p>	<p>Conflit fréquent entre agriculteur (Litige foncier), et entre agriculteurs et éleveurs; Dégradation des conditions de vie des populations due aux catastrophes naturelles (inondation du village et perte d'habitat); Exode et chômage; Déstabilisation des foyers ; Insuffisance des terres agricoles due à la pression démographique Relation sociale moins accentuée (entre les villageois ; Tribalisme.</p>	<p>Terre très dégradée suite aux actions conjuguées de l'homme, des animaux et des sécheresses récurrente; Surexploitation des terres de culture; Insuffisance des eaux de pluies; dégradation de l'écosystème suite à l'érosion hydrique et éolienne Ensablement des terres des cultures; Insuffisance de fourrage; Appauvrissement des sols cultivés; Inondation de village et champ en cas de grande pluie;</p>	<p>Augmentation des revenus pour certains, stabilité pour d'autres ; Réduction d'exode rural; Certains ont perdu de bœufs et ânes lors du transport de grosses pierres pour renforcer les demi-lunes sur le site D'autres ont par contre acquis des charrettes et des bœufs qui leur servent actuellement à faire des AGR Contribution aux mariages des frères et sœurs ; - Dépannage du déficit alimentaire pendant la période de soudure; - Insuffisance des revenus issus des activités du projet</p>	<p>Amélioration des relations inter villageoise; Renforcement des liens d'amitié; Elargissement de nouvelles connaissances Retrouvaille sur le site à l'occasion des travaux de plantation et d'entretien; Organisation des rencontres islamiques pour des prêches dans le but de promouvoir les valeurs humaines; Mariage entre les communautés des différents villages; Circulation de l'information; Entraide mutuelle entre les communautés en cas des cérémonies (Mariage, Baptême décès); Création des nouvelles amitiés; Renforcement de lien de solidarité; Diminution des querelles entre les éleveurs et les agriculteurs ; Consolidation des liens de fraternités entre les communautés; Stabilités des habitants dans leur village; Multiplication de visites de courtoisie entre habitants des villages concernés;</p>	<p>Reconstitution de la flore avec le retour de la végétation; Disponibilité de fourrage pour les animaux; Diminution de ruissellement d'eau de pluie; Réduction de l'inondation du village et des champs de culture; Diminution de l'érosion hydrique Enrichissement du sol; Retours petit à petit de la faune sauvage (Lièvre, écureuil, rat); Stabilité des sols;</p>

Source : Enquête

Tableau N° 19 : Identification des acteurs interviewés de la grappe de Tchida

N°	Noms et prénoms	Villages	Age	Niveau D'instruction	Situation matrimoniale	Titre/activités	Nbre de pers à charge
1	Alkairou Aminou	Tchida	25	E.coraniques	Marié	Pépinieriste	3
2	Siddo Djibo	Tchida	53	E.coraniques	Marié	Pépinieriste	36
3	Antarou Idrissa	Tchida	27	E. coraniques	Marié	Pépinieriste	2
4	Abdoulaye Yacouba	Tchida	56	E. coraniques	Marié	Pépinieriste	15
5	Salifou Hassane	Tchida	47	E. coraniques	Marié	Pépinieriste	15
6	Seyni Nouhou	Garbey Tombo	46	RAS	Marié	Autres bénéficiaires	7
7	Hamadou Harouna	Garbey Tombo	55	E. coraniques	Marié	Autre bénéficiaire	5
8	Haoua Abdourhamane	Tchida	57	E. coraniques	Marié	Autre bénéficiaire	20
9	Garba Hassane	Banikanou	78	RAS	Marié	Autre bénéficiaire	20
10	Abdoulaye Nouhou	Fandou Bery	41	RAS	Marié	Autre bénéficiaire	7
11	Moumouni Harouna	Dantchandoutagui	45	RAS	Marié	Autre bénéficiaire	15
12	Abdou salam Harouna	Dantchandoutagui	34	E. coraniques	Marié	Autre Bénéficiaire	4
13	Nassirou Moumouni	Dantchandoutagui	40	Primaire	Marié	Autre Bénéficiaire	10
14	Tchalhatou Yacouba	Tchida	28	E. coraniques	Marié	Autre Bénéficiaire	7
15	Bello Ali	Tchida	40	E. coraniques	Marié	Autre Bénéficiaire	12
16	Mahamadou S. Issa	Tchida	30	Collège	Marié	Autre bénéficiaire	4
17	Moussa Amadou	Tchida	62	E. coraniques	Marié	Charretier	20
18	Ibrahim Amadou	Tchida	48	E. coraniques	Marié	Charretier	13
19	Kairou Boubacar	Tchida	18	E. coraniques	Marié	Autre bénéficiaire	3
20	Aminou Idrissa	Tchida	55	E. coraniques	Marié	Membre de la grappe	21
21	Moctar Hima	Tchida	51	E. coraniques	Marié	Membre de la grappe	7
22	Djibril Abdoulaye	Tchida	57	E. coraniques	Marié	Membre de la grappe	10
23	Mamoudou Amadou	Tchida	58	E. coraniques	Marié	Membre de la grappe	15
24	Halidou Issaka	Tchida	58	E. coraniques	Marié	Membre de la grappe	40
25	Salifou Amadou	Tchida	54	E. coraniques	Marié	Membre de la grappe	12

Source : Enquête

3ÈME PARTIE

1. Constats
2. Suggestions/recommandations
3. Conclusion

I. Constats

Le PPAS est intervenu pour, non seulement contribuer à la réduction d'émission de GES mais aussi pour aider les communautés à trouver des revenus pouvant leur permettre de combler leur déficit et améliorer leurs conditions de vie. La mission terrain pour la réalisation de la présente étude nous a permis de dégager les constats suivants :

D'une manière générale, on peut affirmer que le projet a généré des effets positifs sur le bien être économique et social des communautés, en témoignent les résultats d'enquête consignés dans la 3^{ème} partie du document où sont exposés les rapports ou fiches spécifiques de chaque grappe. Cependant, au niveau de certaines grappes comme Chéri et Lido, certains villages membres ne jouissent pas des avantages du projet parce qu'ils sont trop éloignés du site de plantation ou parce qu'ils sont indisponibles. L'extension du site de Kayétawa dans la grappe de Chéri est un début de solution à ce problème.

Certaines grappes sont mieux organisées que d'autres car la plupart des responsables sont scolarisés et /ou alphabétisés. Ces derniers font montre d'une volonté et d'un esprit d'initiative et de créativité qui permet à la grappe de mener à bien les activités ; ils détiennent un cahier journal où ils notent toutes les informations nécessaires sur l'organisation des activités ;

On note par ailleurs une faible implication (Chabaré) ou une marginalisation des femmes dans les activités du projet (Lido et Tchida) ;

L'insuffisance de points d'eau constitue un autre problème qui se pose aux populations. Le plus souvent, les hommes et les animaux se partagent le même point d'eau (cas de Chabaré, Lido et Tchida), il arrive des moments où les puits tarissent, il faut attendre plusieurs heures avant de puiser. Les femmes sont plus défavorisées dans cette situation, car non seulement elles ont le ménage à faire mais aussi la cuisine et la corvée d'eau les incombent.

II. Suggestions/Recommandations

Au vu de tous les constats faits sur le terrain et des informations glanées auprès des acteurs interviewés, nous formulons les recommandations suivantes :

2.1. Au Programme d'Actions Communautaires

Appuyer la création et équiper des centres d'alphabétisation dans les différentes zones d'intervention du projet, cela permettrait d'avoir des acteurs plus éveillés et mieux organisés ;

Multiplier les actions de sensibilisation sur l'importance du Projet de Plantations d'Acacia Senegal, en organisant des assemblées villageoises ; des émissions radiophoniques, en diffusant des supports pédagogiques pouvant servir aux instructeurs des centres d'alphabétisation et des bandes dessinées à l'intention des jeunes scolaires ;

Organiser au niveau local, la formation des membres des grappes en gestion des biens communautaires et en vie associative ainsi qu'à la prise en compte de l'aspect genre dans l'organisation des activités communautaires ;

Organiser des voyages d'études entre les grappes, pour encourager ceux qui ont accusé du retard ou ceux qui manquent d'organisation d'y remédier ;

Appuyer la mise en place d'un système d'épargne villageois, cela permettra sans doute, aux différentes grappes de pérenniser les acquis du projet ;

Encourager la promotion des cultures maraîchères en fonçant des puits et/ou forage là où les besoins se font sentir, former les acteurs volontaires et si possible leur fournir les semences nécessaires...

2.2. Au Ministère de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification

Organiser chaque année, des séances de formation et/ ou de recyclage des pépiniéristes en technique de production, d'entretien et de plantation ;

Renforcer le suivi /encadrement des activités par les services techniques ;

Doter les services techniques de tous les moyens logistiques nécessaires pour mener à bien les activités de suivi ;

Créer un système d'information et de sensibilisation du public sur la protection de l'environnement en général et la lutte contre les changements climatiques en particulier ;

2.3. A la Société Service Achat International (ASI)

Honorer ses engagements vis-à-vis des Communautés en s'impliquant davantage dans le suivi des activités ;

Encourager les paysans à respecter leurs obligations conformément aux termes du contrat qui les lie.

2.4. Aux communautés

Impliquer davantage les femmes dans les activités du projet ;

Mieux s'organiser pour sauvegarder les acquis du projet et éviter tout conflit d'intérêts ;
Respecter les clauses du contrat qui les lie à ASI.

III. Conclusion

L'analyse globale de la situation socio économique des communautés élues, fait ressortir que des avancées très significatives ont été enregistrées. Les sites élus sont réhabilités, l'espace culturelle a augmenté, la faune sauvage est en train de revenir et les revenus moyens annuels des ménages interviewés sont rehaussés, pour certains, ces revenus ont plus que doublé. On peut donc dire sans risque de se tromper que la plantation d'*Acacia senegal*, source de revenus monétaires pour les communautés, constitue une vraie arme de combat contre la pauvreté. Ces avantages à court terme ont déjà apporté un soulagement, une satisfaction morale aux paysans. Les témoignages des acteurs interrogés sont enregistrés dans les fiches spécifiques.

Toutefois, il faut noter que les résultats positifs enregistrés sur tous les plans (économique, social et écologique) sont le fruit d'une approche participative adoptée pour la gestion du site. Cette stratégie a permis d'amener les communautés à développer une vision, une compétence, une confiance en soi et un sens de l'engagement indispensables à un effort collectif viable et responsable au-delà du cadre du projet. En d'autres termes, cette approche favorise la promotion de l'auto développement des communautés villageoises et une prise en charge active de leur propre avenir.

En effet, les communautés ont pris l'engagement de continuer les activités de production de plants d'*Acacia senegal* pour vendre aux particuliers et/ou réhabiliter leurs champs afin de bénéficier de tous les avantages y afférents.

Références bibliographiques

1. **Alexandre Ickowicz, Dominique Friot, Hubert Guérin**, BOIS ET FORÊTS DES TROPIQUES, N° 284 (2), 2005,.
2. **Garba Hamissou** IEF Les produits forestiers non ligneux au Niger. Connaissances actuelles et tendances. , février 2000. www.fao.org/docrep/003.
3. **Guide pratique** sur la formulation de projets dans le cadre du mécanisme pour un développement propre (MDP), IEPF.
4. Rapport sur l'état de l'environnement du Niger, Novembre 2005
5. Rapport d'Etude d'Impact Environnemental et Social. Projet Bio carbone, 2005
6. Recensement général de la Population et de l'Habitat au Niger, 2001
7. Recensement général de la population de 2001. Version final
8. Stratégie nationale de relance de la production et de la commercialisation de la gomme arabique au Niger
9. www.parquinca.org (Résultat d'une étude sur la pauvreté au Niger).

ANNEXES

- 1. Guides d'entretien**
- 2. Terme de références de l'étude**

ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES MEMBRES DE LA GRAPPE

I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA GRAPPE

Région de : Département de : Commune de : Grappe de :

Nombre de villages membres de la grappe:.....

Noms des différents villages et nombre d'habitants par village:.....

N°	Villages	Nombre d'habitants			Nombre de personnes prenant part aux activités du projet			
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Total
1.								
2.								
3.								
4.								
5.								
6.								
7.								
8.								
9.								
10.								
Total								

Villages limitrophes :.....

Ressources en eau disponibles au niveau de la grappe :.....

Climat :/Type de sols.....

Végétation

Statut du site de plantation.....

Sécurisation foncière du site.....

II. QUESTIONNAIRE POUR LES INTERVIEWS INDIVIDUELS

II.1. Situation sociale

Village de :

Nom et Prénom :

Sexe : F : M :

Age :

Niveau d'instruction : Primaire Collège Lycée

Analphabète

Alphabétisé

Autres

.....

Situation matrimoniale : Marié (e)

Célibataire

Divorcé

(e) : Veuve

Nombre de personnes à charge :

II.2. Situation économique (Scénario sans projet)

1. Quelles sont vos principales sources de revenus ?

Agriculture ?

Élevage ?

Commerce ?

Salaire/pension ?

Vente de produits forestiers ?

Autres (à préciser)

1.1. Agriculture

a. A qui appartient le champ que vous cultivez ?

Acquis personnel

Location

Autres.....

. Qu'est ce que vous produisez ?

Mil

Sorgho

Autres

Haricot

Arachide

Souchet

Oseilles

Vouandzous

Autres

Emprunt

Tableau N°1 : Quantité des produits récoltés par an et leurs coûts (de 2006 à 2009)

Années Produits	2006			2007			2008			2009		
	Nbre de bottes/sacs	Prix unitaire	Prix total	Nbre de bottes/sacs	Prix unitaire	Prix total	Nbre de bottes/sacs	Prix unitaire	Prix total	Nbre de bottes/sacs	Prix unitaire	Prix total
Mil												
Sorgho												
Haricot												
Arachides												
Vouandzous												
Oseille												
Autres												
.....												
.....												
.....												
Total												

Total des revenus issus de l'agriculture :

Revenus moyens annuels :

4. Les produits de la récolte, suffisent ils à supporter les charges de la famille tous les ans ?

Oui Non

Si, non, que faites vous pour combler le déficit ?

Prêt Culture de contre saison Exode Travail rémunérateur

1.2. Elevage :

Quel type d'élevage faites vous ? Aviculture Vins Bovins
Camelin

Tableau N°2 : Nombre de têtes de bétails ou de volaille et leur prix par an

Année	Type	2006			2007			2008			2009		
		Nbr e	Prix unitaire	Prix total	Nbr e	Prix unitaire	Prix total	Nbr e	Prix unitaire	Prix total	Nbr e	Prix unitaire	Prix total
Volailles	Pintade												
	Poulet												
	Pigeon												
	Canard												
Ovins	Mouton												
	Brebis												
	chèvre												
Bovins	Cabri												
	Bœuf												
Camelin	Vache												
	Chameau												
Autres	Chamelle												

1.3. Commerce :

Qu'est ce que vous vendez

?.....

Quel est votre gain moyen mensuel?..... ; Annuel

?.....

1.4. Salaire/pension

Êtes-vous fonctionnaire ? Oui Non

Quelle est votre

fonction?.....

Quel est votre salaire

mensuel?.....Annuel?.....

Si vous êtes fonctionnaire à la retraite, quelle est le montant de votre pension annuelle?.....

1.5. Vente de produits forestiers

Nature du produit vendu :

Jujubiers : Gomme arabique : Noix de balanites : Noix de doum :

Noix de rôniers : Bois de chauffe/d'œuvre :

Qu'est ce que la vente de ces produits vous rapporte par an?.....

5. Quel est en moyenne votre revenu mensuel toutes activités confondues?.....

Annuel?.....

III.3. Scénario avec projet (Organisation de la grappe)

1. Depuis 2006, le projet Biocarbone intervient dans votre village à travers le Programme d'Actions Communautaires (PAC). Etes vous impliqué dans la mise en œuvre de ce projet ? Oui Non

Si oui, dites nous depuis quand ? 2005; 2006; 2007; 2008; 2009; 2010.

Et comment ?

J'ai été contacté ou désigné

Je me suis porté volontaire

Le chef du village (ou une autre personne influente) m'a forcé

2. Quelles sont les activités que vous menez dans le cadre de ce projet de plantation d'*Acacia senegal*?.....

..

3. Parlez nous un peu de l'organisation interne de la grappe (répartition des tâches) par rapport à la mise en œuvre des activités de plantation d'*Acacia senegal*.

4. Quel est votre rôle dans l'organisation ?.....

5. Etes vous satisfait ? Oui Non

6. Pourquoi?.....

7. Que faites vous exactement comme activités du projet qui vous génèrent des revenus additionnels ?

Production de plants

Transport de plants sur le site

Plantation des plants produits sur le site

Confection d'ouvrage anti érosifs

Gardiennage

Autres

Précisez le montant ou la nature du bénéfice reçu par an et par activité menée ?

Tableau N°3 : Bénéfices issus des activités du projet par an

Période / Activités menées	2006	2007	2008	2009
Production de plants				
Transport de plants sur le site				
Plantation des plants produits sur le site				
Confection d'ouvrage anti érosifs				
Gardiennage du site				
Autres				
Total bénéfices				

8. Les gardiens du site, accomplissent-ils convenablement leur tâche ?

Oui Non

Si, non, pourquoi ?.....

Si, oui, sont ils rémunérés ? Oui Non

Par qui sont ils payés ? La Grappe Le projet

Si, non, comment s'organisent ils ?.....

9. Avant d'arriver aux retombés issus de la vente de la gomme arabique et des crédits carbone, parlez nous un peu des avantages que vous procure le projet de plantation d'*Acacia senegal* à court terme. Quels bénéfices avez vous tirés de ce projet de 2006 à 2009?

A. Au plan économique ?

Quels constats avez-vous fait de vos revenus monétaires ? Ont-ils :

Augmenté ?

Diminué ?

Ou sont ils restés stables ?

Autres commentaires.....

B. Au plan social :

- Avant l'implantation du projet, combien de fois rendez- vous visite à vos parents ou connaissances des autres villages ?

.....

A quelles occasions ?

Baptême ?

Mariage ?

Décès ?

Festivités ?

Autres

- Et avec la mise en œuvre des activités du projet, comment sont les relations inter villageoises ?

.....
.....
.....
.....

C. Au plan écologique :

Quels constats avez-vous fait de l'évolution de la nature des sols au niveau du site ?

.....
.....
.....

10. La mise en œuvre de ce projet, a-t-elle engendré des impacts négatifs sur le bien être social et économique des populations , notamment les impacts de changements des ressources naturelles et des services écologiques identifiés comme importants par les communautés? Oui Non

Si, oui, citez tous les impacts négatifs que vous avez enregistrés sur le bien être

Economique :

Social :

et écologique :

.....
.....

11. Quelles mesures d'atténuation de ces impacts proposez vous ?.....

.....
.....
.....

Le projet va arriver à terme dans quelques années, quelles propositions faites vous pour la pérennisation des acquis ?.....

ANNEXE 2 :GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES PEPINERISTES

I. Identification

Village :

Nom et prénom :

Age :

Sexe :

Niveau d'instruction : Primaire Collège Lycée

Analphabète Alphabétisé

Autres

Situation matrimoniale : Marié (e) : Célibataire : Divorcé
(e) :

Nombre de personnes à charge : _____

II. Questionnaire

A. Situation économique sans projet

1. Quelles sont vos principales sources de revenus ?

Agriculture ?
Élevage ?
Commerce ?
Salaire/pension ?
Vente de produits forestiers ?
Autres

1.1. Agriculture

a. A qui appartient le champ que vous cultivez ?

Acquis personnel Héritage Emprunt

Location

Autres.....

Si, location, à combien vous louez le ou les champs que vous cultivez?.....

b. Qu'est ce que vous produisez ?

Mil Sorgho Haricot Arachide Souchet Oseilles Vouandzous

Autres (à préciser):.....

Tableau N°1 : Quantité des produits récoltés par an (de 2006 à 2009)

Années Produits	2006			2007			2008			2009		
	Nbre de bottes/sacs	Prix unitaire	Prix total	Nbre de bottes/sacs	Prix unitaire	Prix total	Nbre de bottes/sacs	Prix unitaire	Prix total	Nbre de bottes/sacs	Prix unitaire	Prix total
Mil												
Sorgho												
Haricot												
Arachides												
Vouandzous												
Oseille												
Autres												
.....												
.....												
.....												
Total												

Total des revenus issus de l'agriculture :

Revenus moyens annuels :

4. Les produits de la récolte, suffisent ils à supporter les charges de la famille tous les ans ?

Oui Non

Si, non, que faites vous pour combler le déficit ?

Prêt Culture de contre saison Exode Travail rémunérateur

1.2. Elevage :

Quel type d'élevage faites vous ? Aviculture Ovins Bovins
Camelin

Tableau N°2 : Nombre de têtes de bétails ou de volaille et leur prix par an (de 2006 à

2009)

Année	Type	2006			2007			2008			2009		
		Nbr e	Prix unitaire	Prix total	Nbr e	Prix unitaire	Prix total	Nbr e	Prix unitaire	Prix total	Nbr e	Prix unitaire	Prix total
Volailles	Pintade												
	Poulet												
	Pigeon												
	Canard												
Ovins	Mouton												
	Brebis												
	chèvre												
	Cabri												
Bovins	Bœuf												
	Vache												
Camelin	Chameau												
	Chamelle												
Autres													

1.3. Commerce :

Quel type de commerce pratiquez vous ?

Vente de bétail/volaille Alimentation générale Vente de céréales
Autres

Quel est votre gain moyen mensuel?..... ; Annuel ?.....

1.4. Salaire/pension

Etes vous fonctionnaire ? Oui Non

Quelle est votre fonction?.....

Quel est votre salaire mensuel?.....Annuel?.....

Si vous êtes fonctionnaire à la retraite, quelle est le montant de votre pension annuelle?.....

1.5. Vente de produits forestiers

Nature du produit vendu :

Jujubiers : Gomme arabique : Noix de balanites : Noix de doum :
Noix de rôniers : Bois de chauffe/d'œuvre :

Qu'est ce que la vente de ces produits vous rapporte par an?.....

5. Quel est en moyenne votre revenu mensuel toutes activités confondues?..... Annuel?.....

B. Scénario avec projet : Revenus additionnels

Organisation des activités de production de plants

Vous êtes pépiniériste dans le cadre des activités de plantation d'*Acacia senegal*, depuis quand exercez vous cette tâche ? 2006 2007 2008 2009

Avez-vous reçu une formation dans le domaine ? Oui Non

Si oui combien de fois êtes vous formé ?.....

Où avez vous reçu cette formation ?.....

Avez-vous répliqué les acquis de la formation reçue à d'autres acteurs ?

Oui Non

Combien d'acteurs avez-vous formé ?

Citez les différents matériels que vous utilisez pour l'élevage des plants d'*Acacia senegal* ?.....

.....
.....

Qui vous a fourni tous ces intrants ? Le projet Acquis person^{el} Prêt Location Autres (à préciser)

Autres commentaires relatifs à l'acquisition des intrants.....

.....

.....Avez-vous une organisation pour les activités de production de plants ?

Oui Non

Si, oui, décrire l'organisation (répartition des tâches)

.....
.....
.....

Quel est le prix d'un plant produit et planté?.....

Comment répartissez vous ce montant entre les différents acteurs prenant part à l'activité ?

Tableau n°3: Nombre de plants produits et plantés par an

Désignation	2006	2007	2008	2009
Pots plastiques				
Plants produits				
Plants plantés				
Pourcentage pertes				
A quoi sont elles dues, ces pertes ?				

Arrosage des plants

Quelle quantité d'eau utilisez vous par jour pour arroser les jeunes plants?.....

Cette eau, est elle gratuite ou payante?.....
 Si elle est payante, à quel prix vous la payez et cela vous fait dépenser quel montant pour élever les plants jusqu'au stade de plantation ? .

L'arrosage des plants, n'a t- il pas de conséquences sur les ressources en eau du village ? Oui Non

Si, oui, quelles sont ces conséquences ?

Quel est alors le prix de revient d'un plant produit et planté?.....
 Combien vous gagnez par campagne de production au total?.(remplir le tableau ci-dessous)

Tableau N° 4 : Bénéfices issus de la vente des plants produits et plantés

Désignation	2006	2007	2008	2009
Nbre de plants produits et plantés				
Montant correspondant reçu				

Quelle utilisation faites vous de ce montant?.....

Petit commerce : Petit élevage : Aviculture :

Embouche bovine : Embouche ovine :

Autres (à préciser).....

Avant d'arriver aux retombés issus de la vente de la gomme arabique et des crédits carbone, parlez nous un peu des avantages que vous procure le projet de plantation d'*Acacia senegal* à court terme:

Au plan économique :

Quels constats avez-vous fait de vos revenus monétaires ? Ont-ils :

Augmenté ?

Diminué ?

Ou sont ils restés stables

Autres commentaires.....

Au plan social :

- Avant l'implantation du projet, combien de fois rendez- vous visite à vos parents ou connaissances des autres villages ?

A quelles occasions ?

Baptême ?

Mariage ?

Décès ?

Festivités ?

Autres

- Et avec la mise en œuvre des activités du projet, comment sont les relations inter villageoises ?

.....
.....
.....

Au plan écologique :

Quels constats avez-vous fait de l'évolution de la nature des sols au niveau du site ?

.....
.....

20. Dites nous ce que vous comptez faire quand le projet va arriver à terme.

.....
.....

21. La mise en œuvre de ce projet, a-t-elle engendré des impacts négatifs sur le bien être social et économique des populations , notamment les impacts de changements des ressources naturelles et des services écologiques identifiés comme importants par les communautés? oui non

Si, oui, citez tous les impacts négatifs que vous avez enregistrés de 2006 à nos jours sur le bien être :

économique :

.....
.....

Social:.....

.....
.....

et écologique:.....

.....
.....

22. Quelles mesures d'atténuation de ces impacts proposez vous ?.....

.....
.....

23. Le projet va arriver à terme dans quelques années, quelles propositions faites vous pour la

pérennisation des acquis ?.....

.....
.....
.....

ANNEXE 3 : GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES CHARRETIERS

I. Identification

Village :

Nom et prénom :

Age :

Sexe :

Niveau d'instruction : Primaire Collège Lycée

Analphabète Alphabétisé Autres

.....

Situation matrimoniale : Marié (e) : Célibataire :

Divorcé (e) :

Nombre de personnes à charge : _____

II. Questionnaire

A. Situation économique sans projet

1. Quelles sont vos principales sources de revenus ?

Agriculture ?

Élevage ?

Commerce ?

Salaire/pension ?

Vente de produits forestiers ?

Autres

1.1. Agriculture

a. A qui appartient le champ que vous cultivez ?

Acquis personnel Héritage Emprunt

Location

Autres.....

Si, location, à combien vous louez le ou les champs que vous cultivez?.....

b. Qu'est ce que vous produisez ?

Mil Sorgho Haricot Arachide Soya Oseille Vouandrous

Autres (à préciser):.....

Tableau N°1 : Quantité des produits récoltés par an (de 2006 à 2009)

Années Produits	2006			2007			2008			2009		
	Nbre de bottes/sacs	Prix unitaire	Prix total	Nbre de bottes/sacs	Prix unitaire	Prix total	Nbre de bottes/sacs	Prix unitaire	Prix total	Nbre de bottes/sacs	Prix unitaire	Prix total
Mil												
Sorgho												
Haricot												
Arachides												
Vouandzous												
Oseille												
Autres												
.....												
.....												
.....												
Total												

Total des revenus issus de l'agriculture

4. Les produits de la récolte, suffisent ils à supporter les charges de la famille tous les ans ?

Oui Non

Si, non, que faites vous pour combler le déficit ?

Prêt Culture de contre saison Excédent Travail rémunérateur

1.2. Elevage :

Quel type d'élevage faites vous ? Aviculture Vins Bovins
Camelin

Tableau N°2 : Nombre de têtes de bétails ou de volaille et leur prix par an (de 2006 à

2009)

Année		2006			2007			2008			2009		
		Type	Nbr e	Prix unitaire	Prix total	Nbr e	Prix unitaire	Prix total	Nbr e	Prix unitaire	Prix total	Nbr e	Prix unitaire
Volailles	Pintade												
	Poulet												
	Pigeon												
	Canard												
Ovins	Mouton												
	Brebis												
	chèvre												
	Cabri												
Bovins	Bœuf												
	Vache												
Camelin	Chameau												
	Chamelle												
Autres													

1.3. Commerce :

Quel type de commerce pratiquez vous ?

Vente de bétail/volaille Alimentation générale Vente de céréales
Autres

Quel est votre gain moyen mensuel?..... ; Annuel ?.....

1.4. Salaire/pension

Etes vous fonctionnaire ? Oui Non

Quelle est votre fonction?.....

Quel est votre salaire mensuel?.....Annuel?.....

Si vous êtes fonctionnaire à la retraite, quelle est le montant de votre pension annuelle?.....

1.5. Vente de produits forestiers

Nature du produit vendu :

Jujubiers : Gomme arabique Noix de baines Noix doum :
Noix de rôniers : Bois de chauffe/d'œuvre

Qu'est ce que la vente de ces produits vous rapporte par an?.....

5. Quel est en moyenne votre revenu mensuel toutes activités confondues?..... Annuel?.....

B. Scénario avec projet : Revenus additionnels

Vous êtes charretier, avez-vous l'habitude de signer un contrat avec les pépiniéristes pour le transport des plants sur les sites de plantation d'*Acacia senegal* ?

Oui Non

Si oui, combien de plants pouvez vous transporter par voyage?.....

A quel prix transportez vous les plants ?.....

Comment s'effectue le paiement ? Cash A crédit
En nature En espèces

Quelle distance parcourez vous entre la pépinière et le site de plantation?.....

Le transport, n'endommage t-il pas les plants?.....

Les plants endommagés, sont- ils pris en compte dans le paiement ? Oui Non

Êtes vous propriétaire de la charrette ? Oui Non Je loue J'emprunte

Si, non, à quel prix vous la louer ?.....

Combien gagnez vous par an dans le transport des plants ? (remplir le tableau ci-dessous)

Tableau N° 3 : Bénéfices issus du transport de plants sur le site

Gain/an	2006		2007		2008		2009	
Transport de plants sur le site	Nbre de plants	Coût	Nbre de plants	Coût	Nbre de plants	Coût	Nbre de plants	Coût

11. Quelle utilisation faites vous de ce montant?.....

- Petit commerce :

- Petit élevage :

Embouche bovine :

Embouche ovine :

Aviculture :

- Autres.....

12. Parlez nous des bénéfices positifs générés par le projet pour les communautés :

Au plan économique :

Quels constats avez-vous fait de vos revenus monétaires ? Ont-ils :

Augmenté ?

Diminué ?

Ou sont ils restés stables

Autres commentaires.....

Au plan social :

- Avant l'implantation du projet, combien de fois rendez- vous visite à vos parents ou connaissances des autres villages ?

.....
A quelles occasions ?

Baptême ?

Mariage ?

Décès ?

Festivités ?

Autres

- Et avec la mise en œuvre des activités du projet, comment sont les relations inter villageoises ?

.....
.....
.....
.....
.....

Au plan écologique :

Quels constats avez-vous fait de l'évolution de la nature des sols au niveau du site ?

.....
.....

13. La mise en œuvre de ce projet, a-t-elle engendré des impacts négatifs sur le bien être social et économique des populations , notamment les impacts de changements des ressources naturelles et des services écologiques identifiés comme importants par les communautés?

Si, oui, citez tous les impacts négatifs que vous avez enregistrés de 2006 à nos jours sur le bien être :

économique :

.....

Social:.....

.....

et écologique:.....

.....

14. Quelles mesures d'atténuation de ces impacts proposez vous ?.....

.....

.....

15. Le projet va arriver à terme dans quelques années, quelles propositions faites vous pour la pérennisation des acquis ?.....

.....

.....

ANNEXE 4 : GUIDE D'ENTRETIEN POUR AUTRES BENEFICIAIRES

I. Identification

Village :

Nom et prénom :

Age :

Sexe :

Niveau d'instruction : Primaire Collège Lycée

Analphabète

Alphabétisé

Autres

.....

Situation matrimoniale : Marié (e) :

Célibataire :

Divorcé(e) Veuve

Nombre de personnes à charge : _____

II. Questionnaire

A. Situation économique sans projet

1. Quelles sont vos principales sources de revenus ?

Agriculture ?

Élevage ?

Commerce ?

Salaire/pension ?

Vente de produits forestiers ?

Autres

1.1. Agriculture

a. A qui appartient le champ que vous cultivez ?

Acquis personnel Héritage

Emprunt

Location

Autres.....

Si, location, à combien vous louez le ou les champs que vous cultivez?.....

b. Qu'est ce que vous produisez ?

Mil Sorgho Haricot Arachide Souchet Oseilles Vouandzous

Autres (à préciser):.....

Tableau N°1 : Quantité des produits récoltés par an (de 2006 à 2009)

Années Produits	2006			2007			2008			2009		
	Nbre de bottes/sacs	Prix unitaire	Prix total	Nbre de bottes/sacs	Prix unitaire	Prix total	Nbre de bottes/sacs	Prix unitaire	Prix total	Nbre de bottes/sacs	Prix unitaire	Prix total
Mil												
Sorgho												
Haricot												
Arachides												
Vouandzous												
Oseille												
Autres												
.....												
.....												
.....												
Total												

Total des revenus issus de l'agriculture :

Revenus moyens annuels :

4. Les produits de la récolte, suffisent ils à supporter les charges de la famille tous les ans ?

Oui Non

Si, non, que faites vous pour combler le déficit ?

Prêt Culture de contre saison Exode Travail rémunérateur

1.2. Elevage :

Quel type d'élevage faites vous ? Avicole Ovins Bovins Camelin
Caprins

Tableau N°2 : Nombre de têtes de bétails ou de volaille et leur prix par an (de 2006 à

2009)

Année	Type	2006			2007			2008			2009		
		Nbr e	Prix unitaire	Prix total	Nbr e	Prix unitaire	Prix total	Nbr e	Prix unitaire	Prix total	Nbr e	Prix unitaire	Prix total
Volailles	Pintade												
	Poulet												
	Pigeon												
	Canard												
Ovins et caprins	Mouton												
	Brebis												
	chèvre												
Bovins	Cabri												
	Bœuf												
Camelin	Vache												
	Chameau												
Autres	Chamelle												

1.3. Commerce :

Quel type de commerce pratiquez vous ?

Vente de bétail/volaille Alimentation générale Vente de céréales
Autres

Quel est votre gain moyen mensuel?..... ; Annuel ?.....

1.4. Salaire/pension

Etes vous fonctionnaire ? Oui Non

Quelle est votre fonction?.....

Quel est votre salaire mensuel?.....Annuel?.....

Si vous êtes fonctionnaire à la retraite, quelle est le montant de votre pension annuelle?.....

1.5. Vente de produits forestiers

Nature du produit vendu :

Jujubiers : Gomme a que : No e balanites : Noix de doum
Noix de rôniers : Bois de chauffe/ou d'œuvre

Qu'est ce que la vente de ces produits vous rapporte par an?.....

5. Quel est en moyenne votre revenu mensuel toutes activités confondues?..... Annuel?.....

B. Scénario avec projet : Situation économique et sociale (Revenus additionnels)

Voici 4 ans que le projet de plantation d'*Acacia senegal* intervient au niveau des différents villages membres de la grappe.

1. Etes vous impliqué dans les activités dudit projet ? Oui Non

Si, oui, que faites vous exactement ?

Remplissage des pots ?

Semis ?

Trouaison ?

Plantation ?

Gardiennage de site ?

Construction d'ouvrages anti érosifs (demi lunes) ?

Autres.....

2. Quel type de contrat signez vous avec les responsables de la grappe ?

Cash for work? Food for work?

3. Comment se fait le paiement ? Quotidiennement A la fin de l'activité

Après le paiement des pépiniéristes par le PA?

4. Etes vous satisfaits de ce type de paiement?

5. Combien gagnez vous par an pour toutes les activités que vous avez eu à mener dans le cadre du projet ? (Remplir le tableau ci-dessous)

Tableau N° 3 : Bénéfices issus des activités du projet

Activités menées	2006		2007		2008		2009	
	Quantité	Coût	Quantité	Coût	Quantité	Coût	Quantité	Coût
Total								

6. Quelle utilisation faites vous de ce montant?.....

- Petit commerce :

- Petit élevage :

Embouche bovine :

Embouche ovine :

Aviculture :

- Autres.....

7. Avant d'arriver aux retombés issus de la vente de la gomme arabique et des crédits carbone, parlez nous un peu des avantages que vous procure le projet de plantation d'*Acacia senegal* à court terme :

Au plan économique :

Quels constats avez-vous fait de vos revenus monétaires ? Ont-ils :

Augmenté ?

Diminué ?

Ou sont ils restés stables?

Autres commentaires.....

.....
.....
.....
Au plan social :

- Avant l'implantation du projet, combien de fois rendez- vous visite à vos parents ou connaissances des autres villages ?

.....
A quelles occasions ?

Baptême ?

Mariage ?

Décès ?

Festivités ?

Autres

- Et avec la mise en œuvre des activités du projet, comment sont les relations inter villageoises ?

.....
.....
.....
Au plan écologique :

Quels constats avez-vous fait de l'évolution de la nature des sols au niveau du site ?

.....
.....
8. Dites nous ce que vous comptez faire quand le projet va arriver à terme.

.....
9. Selon vous, la mise en œuvre de ce projet, a-t-elle engendré des impacts négatifs sur le bien être social et économique des populations , notamment les impacts de changements des ressources naturelles et des services écologiques identifiés comme importants par les communautés Oui Non

Si, oui, citez tous les impacts négatifs que vous avez enregistrés de 2006 à nos jours sur le bien être :

économique :

.....
.....
Social:.....

.....
.....
et écologique:.....

.....
.....
10. Quelles mesures d'atténuation de ces impacts proposez vous ?.....

.....
.....
11. Le projet va arriver à terme dans quelques années, quelles propositions faites vous pour la

pérennisation des acquis ?.....



RÉPUBLIQUE DU NIGER

PROJET DE PLANTATION D'ACACIA SENEGAL

UNITE DE GESTION ET DE SUIVI



ANNEXE 5: TERMES DE REFERENCE

**ETUDES DE CAS POUR LA VALIDATION DU STANDARD CCB (Volet
Communautés)**

Code : A 12 114

UGP/ASI/PAC

JANVIER 2010

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les changements climatiques et leurs effets néfastes constituent une préoccupation planétaire. Si rien n'est fait, leurs impacts s'aggraveront dans les années à venir et toucheront de manière disproportionnée les populations et les écosystèmes les plus vulnérables du monde. Les communautés défavorisées dépendent souvent des ressources naturelles mais ne disposent pas de capacités nécessaires pour faire face aux changements. C'est pourquoi, dans un effort commun et à long terme de lutte contre les changements climatiques, la communauté mondiale s'est accordée sur la nécessité de réduire les émissions de Gaz à Effets de Serre (GES) qui constituent les principales causes des perturbations climatiques, en adoptant au cours de la dernière décennie, deux accords clés : la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (1992) et le protocole de Kyoto (1997).

Le Niger, à l'instar des autres pays du monde, s'est engagé à trouver une solution à ce tracass mondial en signant la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en juillet 1995 et en ratifiant le protocole de Kyoto en mars 2004.

Le Mécanisme de Développement Propre est prévu par le Protocole de Kyoto pour aider les pays industrialisés (Parties visées à l'annexe I) à remplir leurs engagements chiffrés de réduction des émissions conformément à l'article 3 du Protocole. Ce mécanisme a la particularité d'être aussi un outil de coopération entre pays industrialisés et les pays en développement. En effet, les pays de l'annexe 1 sont appelés, dans le cadre de ce mécanisme, à investir dans des projets dans les pays en développement (pays hôtes) permettant des réductions des émissions des GES. Ces projets doivent par ailleurs contribuer au développement durable des pays hôtes, selon des critères fixés par eux-mêmes. En contre partie, les pays investisseurs peuvent valoriser les réductions d'émissions générées par les projets pour respecter leurs engagements au titre du Protocole.

Au Niger, le premier projet initié dans le cadre du Mécanisme pour un développement Propre (MDP), est le Projet de Plantations d'Acacia Senegal. Il a été identifié par une entreprise privée, la société "Achats Service International". Le concept de ce projet a été approuvé par le Conseil des Investisseurs du Fonds Bio Carbone, administré par la Banque Mondiale. Le programme de plantation a été incorporé au Programme d'Actions Communautaires (PAC1) financé par la Banque mondiale et le Fonds pour l'Environnement Mondial ; l'atteinte des objectifs quantitatifs se poursuivra à travers la deuxième phase du PAC sur financement de l'IDA, du FEM, du FIDA et du Gouvernement de la République du Niger.

L'objectif premier du projet vise le développement au Niger, d'une filière « gomme arabique » au bénéfice des communautés rurales, avec une première collecte significative de gomme dès 2011, ainsi qu'à la réhabilitation des terres dégradées. Les communautés doivent pouvoir accéder aux marchés internationaux pour la valorisation de leurs produits (gomme). C'est dans ce contexte qu'A.S.I s'est proposé de jouer le

rôle d'« agrégateur ». Ainsi, la société A.S.I. fera le lien entre les marchés internationaux d'une part et les communautés rurales d'autre part.

Pour favoriser le développement et la promotion de ces genres de projets qui produisent des bénéfices crédibles et significatifs pour le climat, les territoires locaux, les communautés et la biodiversité avec une approche intégrée et durable, il a été créé une Alliance dite : « **Standards Climat, Communauté et Biodiversité (CCB)** ». Les standards CCB sont devenus les normes les plus appliquées et les mieux reconnues ; ils servent à identifier les projets carbone liés à l'utilisation des terres et visant à réduire de manière rigoureuse et crédible les émissions de gaz à effet de serre, tout en apportant des bénéfices positifs nets aux communautés locales et à la biodiversité. Ils servent à démontrer la qualité du projet et ses multiples bénéfices aux investisseurs potentiels et aux autres parties prenantes. A l'heure actuelle, plusieurs investisseurs expriment leur intention d'accorder leur préférence à des compensations provenant des projets CCB ou de les acheter à un prix supérieur.

Les standards CCB sont utiles à des groupes d'acteurs nombreux notamment :
Les responsables des projets et autres parties prenantes qui peuvent arriver à démontrer la qualité du projet et ses multiples bénéfices aux investisseurs potentiels et autres parties prenantes.

Les investisseurs et acheteurs : les entreprises privées, les institutions multilatérales et les autres bailleurs intéressés par des crédits carbone utilisent les standards CCB comme outil de sélection et permettent de traiter les facteurs environnementaux et sociaux de manière proactive, réduisant ainsi les risques posés par la dégradation environnementale et par la résistance des communautés locales

Les Gouvernements : (i) Ceux des pays hôtes qui peuvent utiliser les standards pour s'assurer que les projets contribueront aux objectifs nationaux de développement durable et (ii) ceux des bailleurs à orienter leur aide au développement vers des projets qui contribuent efficacement aux objectifs fixés par des accords internationaux, tels que les objectifs du Millénaire pour le Développement et les Conventions des Nations Unies sur les Changements Climatiques ou sur la diversité biologique.

I. OBJET DE LA CONSULTATION

L'objet de la consultation est d'élaborer un document d'informations sur les avantages du projet, en conformité avec les standards CCB. Une fois élaboré, ce document doit subir une vérification¹³ et une validation¹⁴ par des auditeurs indépendants et accrédités de la conformité aux standards CCB.

Ce document doit comporter spécifiquement la section sur les communautés qui doit faire ressortir les impacts nets sur le bien être économique et social des communautés. Ainsi, après avoir évalué l'évolution du bien être des communautés, l'expert comparera le scénario "avec projet" à celui "sans projet" du bien être économique et social des communautés. Cette comparaison qui sera chiffrée et évaluée en termes économique

¹³ La vérification est une évaluation des bénéfices nets sur le climat, les communautés et la biodiversité

¹⁴ La validation CCB est une évaluation de la conception d'un projet carbone lié à l'utilisation des terres sur la base de chaque critère des standards CCB.

et financier fera l'objet de vérification et de publication aux fins de générer une plus value sur la vente des crédits de carbone.

Pour collecter les informations utiles, quatre sites seront choisis à l'intérieur du périmètre du Projet ; il s'agit des sites de :

Chabaré (commune rurale de Maïjirgui); Département de Tessaoua, Région de Maradi;
Chéri (commune de Maïné Soroa); Département de Maïné, Région de Diffa;
Lido (commune rurale de Guéchémé); Département de Doutchi, Région de Dosso;
Tchida (Commune de Dan Tchiandou), Département de Kollo, Région de Tillabéry.

II. RESULTATS ATTENDUS

Un document descriptif en format CCB et conforme au standard CCB est élaboré. Ce document comportera (i) les impacts nets sur le bien être économique et social des communautés, (ii) les impacts négatifs potentiels sur les communautés vivant en dehors du site que les activités du projet pourraient occasionner ainsi que les mesures prises pour atténuer ces effets.

III. STRATEGIE

Le travail s'effectuera en cinq étapes qui sont :

Préparation des outils (questionnaires d'enquête) : Ces outils seront validés par un comité restreint avec l'appui de l'UGP/ASI;

Formation des enquêteurs sur les outils de collecte d'information

Mission de terrain pour la collecte des informations ;

Traitement des données collectées;

Elaboration et validation (CCB) du document

IV. PROFIL DU CONSULTANT :

Cette mission sera conduite par un consultant individuel qui doit être un sociologue (Bac + 4) ayant une expérience avérée d'au moins 10 ans dans le domaine de l'éducation environnementale des communautés. La connaissance des outils du CCB serait un atout.

V. DUREE DE LA MISSION :

L'étude doit être conduite sur une durée de 40 jours répartie comme suit :

N°	Activités	Durée
1.	Préparation d'outils d'enquête	4 jours
2	Présentation des outils	1 jour
3	Exploitation du questionnaire avec les enquêteurs	2jours
4.	Mission Terrain	20jours
5	Traitement de données	7 jours
6	Rédaction du document	3 jours/
6.	Restitution	1 jour
	Intégration et mise en forme	2 jours
Total		40 jours